Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ : 6170219
Centre d'intérêt: 34

Monnier, Daniel.

Relance 1972 : rapport d'une enquête auprès des sortants du secondaire V de l'année 1970-71 / Daniel Monnier. -- [Québec] : Ministère de l'éducation, Direction générale de la planification, 1973.
vi, 102 p. : 8 graph. ; 28 cm. -- (Education et emploi ; 4.10)

Titre de la couv. Code: 28-1138.

Cote Dewey: 371.8'09714/M749r Cote LC: LA/418/.Q3

Descripteur s): *Enquête sur les sortants *Recherche d'emploi *Abandon scolaire *Marché du travail *Adéquation études-emploi *Accès à l'emploi *Chômage *Réseau public *Questionnaire *Secondaire (Niveau)

Sommaire des résultats d'une enquête effectuée auprès des sortants de 1970-1971 (étudiants, diplômés ou non, qui ne poursuivent pas leurs études) des secteurs général et professionnel du Secondaire V. L'enquête vise d'une part à quantifier l'ampleur du phénomène de l'abandon et à établir les motifs d'abandon et de retour aux études, de l'autre à décrire la situation du sortant sur le marché du travail (travail à temps plein, à temps partiel et chômage). On retrouve en annexe une régionalisation des principaux résultats.

L'enquête s'est déroulée en février 1972 auprès d'un échantillon de 5839 sortants de 1970-1971 choisis au hasard systématique à partir des listes d'étudiants inscrits aux examens de Secondaire V dans 50 établissements. De ce nombre, 5501 ont été rejoints dont 3571 qui avaient cessé leurs études. Le questionnaire est reproduit en annexe. On relève parmi les informations recueillies le salaire, la date du premier emploi, l'adéquation études-emploi, le nombre de semaines de chômage, etc.

Entre 15 et 20% des étudiants de Secondaire V abandonnent leurs études avant diplôme. Le taux de chômage est plus élevé chez eux que chez les diplômés (de 5% chez les garçons et de 10% chez les filles). Au total, 22,6% des sortants sont en chômage. La moitié de ceux qui travaillent à temps plein ne voient guère de correspondance entre leurs études et leur travail et un tiers d'entre eux occupent un emploi non spécialisé.

Type de document: r
Auteur de l'analyse: ar

E D U Q 8170219

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION
DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION

DOCUMENTS
ÉDUCATION ET EMPLOI **4-10**

RELANCE 1972

Rapport d'une enquête
auprès des sortants du secondaire V
de l'année 1970/71

juin 1973

Daniel Monnier

28-1138

E D U Q 8170219

Relance des sortants du système scolaire au niveau du secondaire V en 1971

Avant-Propos

Ce document constitue le rapport de l'enquête réalisée en février 72 auprès des sortants du secondaire V en juin 71.

Les sortants des niveaux secondaire et collégial de l'année scolaire 1971-72 font présentement l'objet d'une enquête d'une envergure plus grande (voir page 7) et nous prévoyons que le rapport des résultats paraîtra au cours de l'été 1973.

Nous remercions les personnes qui ont collaboré à la réalisation de cette enquête, en particulier, Carole Perreault au niveau de la cueillette des données et Diane Gaumond au niveau du traitement des données.

On peut obtenir une vue rapide de ce document en prenant connaissance de l'introduction, des résumés (situés aux pages 21,32, 49, 56) et de la conclusion.

Faits saillants

- Entre 15 et 20% des étudiants du secondaire V abandonnent leurs études sans obtenir de diplôme.

- Seulement 9.4% des sortants ont obtenu le premier emploi par l'entremise d'un bureau de placement.

- Le tiers des répondants au travail à temps plein occupent des emplois non spécialisés.

- 50% des répondants au travail à temps plein ne voient que peu ou pas de correspondance entre leur travail et leurs études.

- Le salaire moyen des répondants au travail à temps plein est de $71.20 par semaine. Les filles gagnent en général $20.00 de moins par semaine que les garçons.

- 22.6% des répondants sur le marché du travail (sortants) étaient en chômage au moment de l'enquête (février 72).

- Le taux de chômage est plus élevé chez les dropouts que chez les diplômés (environ 5% de plus chez les garçons et 10% chez les filles).

TABLE DES MATIERES

Avant-propos i

Faits saillants ii

Liste des tableaux et graphiques iv

Introduction 1

Chapitre I: Les dropouts 9

1. Qu'est-ce qu'un dropout
2. Estimation quantitative
3. Les motifs d'abandon des études
4. Les désirs de retourner aux études

Chapitre II: La situation des sortants sur le marché du travial 22

Première partie: Quelques aspects du processus d'intégration des sortants au marché du travail 26

1. La date du premier emploi à temps plein
2. Le nombre d'emplois à temps plein occupés
3. La façon de trouver le premier emploi.

Liste des tableaux et graphiques

Tableau 1: Motif principal de l'abandon des études selon le sexe 17.

Tableau 2: Désir de retourner aux études selon le sexe 19.

Tableau 3: Les diverses catégories (travailleurs, chômeurs, etc.) de sortants selon le sexe 24.

Tableau 4: Date du premier emploi à temps plein 26.

Tableau 5: Nombre d'emplois occupés par les répondants de juillet 71 à janvier 72 27.

Tableau 6: Circonstances du changement d'emploi 28.

Tableau 7: Façon de trouver le premier emploi à temps plein 30.

Tableau 8: Répartition des travailleurs à temps plein selon leur titre d'emploi 35.

Tableau 9: Correspondance subjective du travail aux études faites 37.

Tableau 10: Salaire hebdomadaire moyen des divers groupes de sortants au travail à temps plein 38.

Tableau 11: Pourcentage des sortants qui veulent changer d'emploi selon la catégorie d'emploi 42.

Tableau 12: Sortants ayant une participation mitigée à la main d'oeuvre 52.

Tableau 13: Motifs de l'inactivité des sortants 53.

Tableau 14: Motifs du travail temps partiel 54.

Tableau 15: Répartition des répondants selon le sexe 99.

Tableau 16: Répartititon des répondants selon l'âge 100.

Graphique 1: Les divers groupes de sortants au travail à temps plein 33.

Deuxième partie: les travailleurs à temps plein 33.

1. Les emplois occupés
2. La correspondance des emplois aux études effectuées
3. Les salaires
4. Satisfaction et désir de changer d'emploi

Troisième partie: Le chômage 44.

1. Evolution mensuelle du chômage
2. La durée moyenne du chômage individuel au cours de la période considérée
3. Le chômage selon les divers groupes de sortants

Quatrième partie: L'inactivité et le travail à temps partiel 50.

Conclusion: Influence du status scolaire sur la situation des sortants 57.

Annexe A: Esquisse de régionalisation des données 64

Annexe B: Les aspects techniques de l'enquête 76.

Graphique 2: Satisfaction des sortants au travail 40.

Graphique 3: Evolution mensuelle du taux de chômage des sortants 45.

Graphique 4: Taux de chômage des divers groupes de sortants 47.

Graphique 5: Répartition des divers groupes de sortants selon les quatre catégories complémentaires (travailleurs, chômeurs, etc.) 51.

Graphique 6: Taux de chômage selon le sexe et le statut scolaire 58.

Graphique 7: Salaire hebdomadaire moyen selon le sexe et le statut scolaire 59.

Graphique 8: Satisfaction dans l'emploi selon le sexe et le statut scolaire 60.

INTRODUCTION

A l'automne 1970, le groupe "Education et Emploi" du ministère de l'Education décide d'implanter un mécanisme d'enquête qui lui permettrait d'obtenir les renseignements nécessaires à l'atteinte d'un équilibre meilleur entre les besoins en main d'oeuvre et les clientèles scolaires qui terminent ou quittent leurs études.

La présente étude constitue la phase pilote d'une enquête maintenant connue sous le nom de "l'opération relance". En effet, la relance 1972 dont la cueillette des données s'est effectuée en février et en mars 1972 devait nous permettre de roder les diverses opérations inhérentes à ce projet qui se répétera au cours des trois prochaines années. Ainsi, la relance 1973 est actuellement en voie de réalisation.

Avant de procéder à l'analyse des résultats, nous traitons ici brièvement des objectifs de la relance 1972, de la clientèle touchée, de la terminologie et des limites de cette enquête.

Les objectifs de la relance 1972

Les objectifs spécifiques de la relance étaient formulés comme suit:

1- Quantifier statistiquement l'ampleur du phénomène de l'abandon des études dans les écoles secondaires du Québec;

2- établir les motifs de l'abandon et du retour aux études au niveau secondaire;

3- décrire et évaluer la situation du sortant des écoles secondaires sur le marché du travail.

Comme nous le verrons au cours de l'analyse des résultats, ces objectifs ont été atteints dans une large mesure.

La clientèle de la relance 1972.

Nous ne parlons pas ici du procédé d'échantillonnage qui sera expliqué en annexe.[1] Nous nous limitons plutôt à caractériser la clientèle touchée par la relance 1972.

Un échantillon de 5,839 informateurs a été tiré au hasard systématique sur les listes des étudiants inscrits aux examens de secondaire V du ministère de l'Education, dans 50 écoles secondaires du Québec en juin 1971. L'opération de cueillette des données nous a permis de rejoindre 5,501 informateurs, ce qui donne un taux de réponse de 94.2%.

---

(1) Nous suggérons au lecteur de se référer à la page 98 où des statistiques sur les répondants de l'enquête sont présentées.

Un bon nombre de ces informateurs (1930) poursuivaient des études en 1971-72, ce qui nous laisse 3,571 informateurs non-aux études à temps complet. Ce sous-groupe que nous appelons les "sortants", constitue l'échantillon qui sera analysé dans le présent rapport.

La terminologie utilisée pour la relance 1972

Au cours du rapport, nous parlerons de "sortants", de "dropouts", de "chômeurs", d'"inactifs", autant de termes qui risquent de dérouter le lecteur si des définitions précises ne sont pas données.

Les critères des définitions des divers sous-groupes de la relance se retrouvent pour la plupart dans le questionnaire (inclus en annexe) qui a servi à la cueillette des données.

En suivant la logique du diagramme suivant qui identifie les divers sous-groupes considérés par la relance, nous les décrivons donc comme suit:

(1) Les étudiants: sur la base de la question no 11, les étudiants sont les informateurs qui consacraient tout leur temps à leurs études au moment de répondre au questionnaire en février ou mars 1972.

Diagramme des principaux sous-groupes de la relance 1972

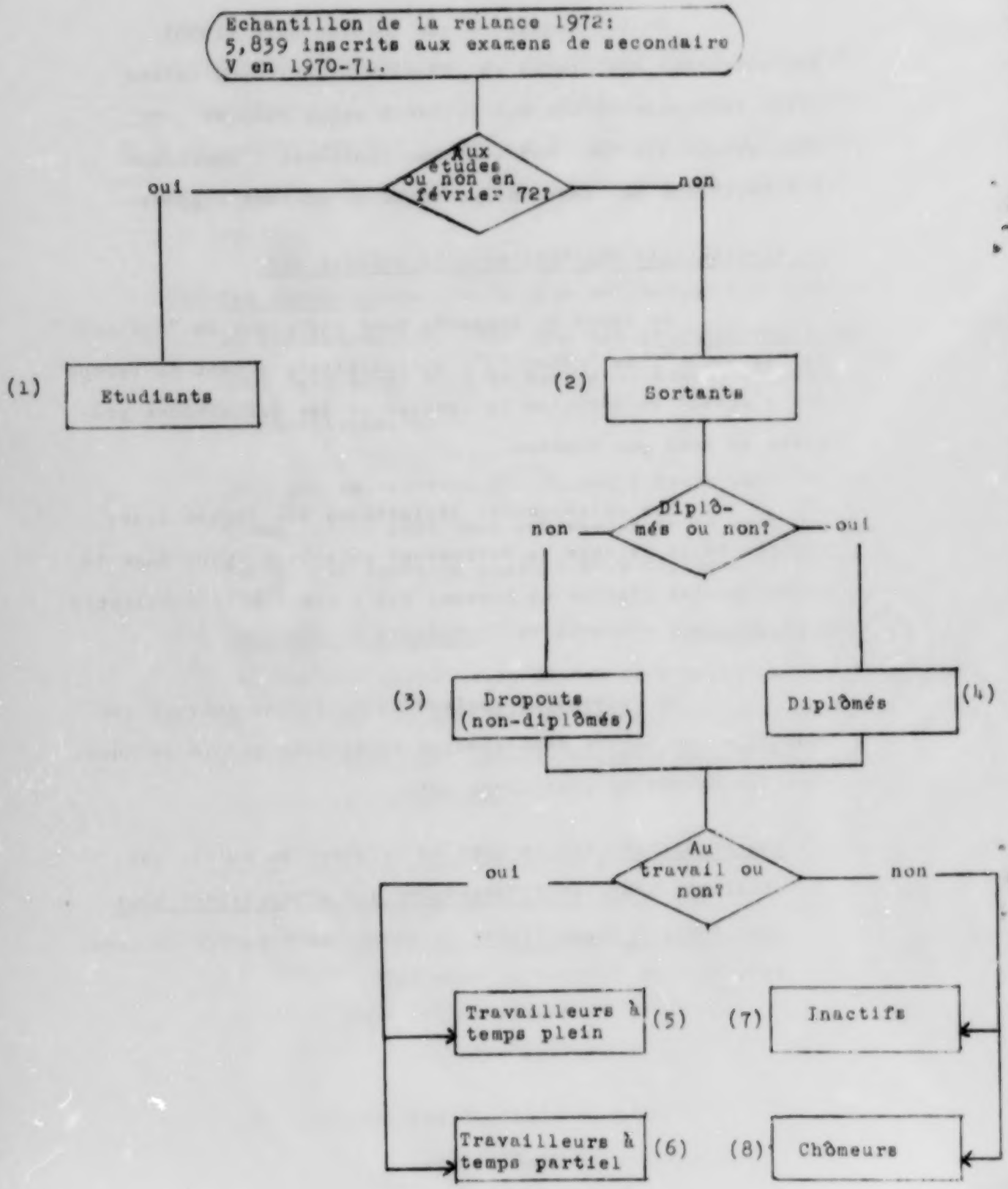

Cette définition ne se réfère donc pas à un nombre d'heures ou à un statut d'étudiant à temps complet mais plutôt à l'appréciation subjective de l'informateur qui jugeait consacrer tout son temps à ses études.

(2) Les sortants: ce sous-groupe est défini à l'inverse du précédent, i.e. tous ceux qui ne consacraient pas tout leur temps à leurs études au moment de répondre au questionnaire.

Ceux qui poursuivent des études à temps partiel (environ 6%) ne sont donc pas exclus de ce sous-groupe. Enfin, les sortants peuvent être diplômés ou dropouts.

(3) Dropouts et diplômés: les dropouts sont les informateurs
et
(4) qui avaient cessé leurs études sans avoir obtenu de diplôme. Par contre, les diplômés détenaient un "certificat d'études secondaires" dûment enregistré au fichier du ministère de l'Education.

Notre analyse considérera le secteur d'études (général ou professionnel) des informateurs en plus de l'obtention ou non d'un diplôme. Nous aurons donc:

Les dropouts: Les non-diplômés du général
Les non-diplômés du professionnel

Les diplômés: Les diplômés du général
Les diplômés du professionnel

(5) (6) (7) et (8). Les sous-groupes "travailleurs à temps plein", "travailleurs à temps partiel", "inactifs" et "chômeurs" correspondent aux quatre catégories de la question 19 du questionnaire.

Les travailleurs à temps plein occupaient un emploi de 30 heures et plus par semaine au moment de répondre au questionnaire.

Les travailleurs à temps partiel occupaient un emploi de moins de 30 heures par semaine.

Les inactifs ne travaillaient pas et ne cherchaient pas de travail.

Les chômeurs ne travaillaient pas mais cherchaient du travail.

Les limites de l'étude

Comme toute recherche, la relance 1972 comporte des limites qu'il est important de connaître.

Tout d'abord, la clientèle de la relance 1972 demeure assez restreinte i.e. que nous ne considérons que les étudiants inscrits aux examens du degré secondaire V; ce qui laisse de côté tous les non-diplômés qui cessent leurs études aux degrés inférieurs des études secondaires.

De même, les "sortants" du niveau collégial qui ont fait l'objet d'une relance du CADRE (1) à l'automne 1971, ne sont pas considérés. La relance 1973 qui se fait en collaboration avec le CADRE corrigera ces lacunes.

Par ailleurs, l'échantillon utilisé pour cette phase pilote de la relance s'avère trop petit pour permettre une analyse détaillée de la situation des sortants. Ainsi, il n'est pas possible d'utiliser une variable aussi importante que la spécialité professionnelle apprise par le sortant. Le nombre de cas repérés pour chacune des spécialités est souvent très restreint. Environ 2,000 diplômés (garçons et filles) du secteur professionnel ont répondu à notre enquête par échantillon alors qu'en réalité le ministère de l'Education a enregistré environ 12,000 diplômés dans ce secteur en juin 1971. La relance 1973 qui considèrera la population et non pas un échantillon des diplômés du secteur professionnel (de juin 1972), nous permettra donc de poursuivre notre analyse selon la spécialité professionnelle au niveau secondaire et au niveau collégial.

De même, la dimension de l'échantillon de la relance 1972 ne permet pas d'approfondir les différences susceptibles d'exister entre les régions du Québec au delà de données très globales.

---

1) Le Centre d'animation de développement et de recherche en éducation :

Hormis ces limites, la relance 1972 est un outil important qui fournit une évaluation générale de la situation des sortants; qui permet de comparer les dropouts aux diplômés dans leur processus d'intégration au marché du travail; de connaître leur satisfaction d'emploi, leur salaire, leur taux de chômage etc. Pour la première fois à l'échelle du Québec, la relance 1972 fournit des statistiques recueillies rigoureusement sur la situation des jeunes qui sortent des écoles secondaires.

La structure du rapport

Ce rapport se divise en deux chapitres: le premier porte sur les dropouts et le second, sur la situation des sortants[1] sur le marché du travail. Après la conclusion qui compare la situation des dropouts à celle des diplômés, nous incluons deux annexes: la première fournit une régionalisation des principaux résultats de la relance 1972 et la seconde, les aspects techniques de cette enquête.

---

(1) Les "sortants" incluent les dropouts. Voir page 5.

Chapitre I

Les dropouts

L'abandon des études par les jeunes québécois est un problème qui préoccupe tous les gens concernés par notre système d'éducation. Les étudiants, les parents, les professeurs, les cadres scolaires s'interrogent fréquemment sur l'ampleur du phénomène. Après une réforme qui a coûté cher autant au plan des ressources humaines que matérielles, plusieurs n'admettent pas que ceux qui ont maintenant accès aux études y renoncent volontairement. Nous voulons ici jeter un peu de lumière sur cette question.

1- Qu'est-ce qu'un dropout

Dans une étude de la National Education Association of the United States effectuée en 1965(1), le dropout était défini comme suit: "c'est un élève qui quitte une école (décès excepté) avant d'être gradué et qui ne s'inscrit pas dans une autre".

---

(1) Dropout studies: Design and Conduct National Education Association of the United States, 1965, Washington, D.C.

Cette définition est utile surtout pour l'évaluation quantitative des abandons scolaires. Cependant, il ne faut pas ignorer la dimension qualitative de ce phénomène. Les cas d'abandon diffèrent beaucoup en "gravité". Il faut considérer le statut scolaire de l'étudiant au moment où il quitte ses études de même que sa personnalité particulière et la signification sociale attribuée à ce geste dans son milieu. Nous pensons dans ce dernier cas, à la valeur toute relative des diplômes.

Prenons les trois cas suivants pour illustrer les différences qualitatives susceptibles de caractériser les dropouts.

Premier cas: Pierre est en secondaire V dans le secteur professionnel. Il étudie le dessin technique. Il obtiendrait son diplôme en juin, mais il décide plutôt d'accepter un emploi qui lui est offert en février. C'est un débrouillard, son entregent et sa personnalité le servent bien dans ses contacts personnels. Ce qui lui manquera, ce sera un diplôme.

Second cas: Jean étudiant en secondaire IV, provient d'une famille nombreuse résidant dans un quartier défavorisé. Sa famille souffre de difficultés financières; le logement

est petit, encombré et trop bruyant pour faciliter le travail d'un étudiant. Par surcroît, Jean trouve l'école ennuyante. On lui enseigne des connaissances trop éloignées de ses préoccupations quotidiennes. Il est sollicité par la publicité et a très envie d'une motocyclette comme possède un de ses amis qui a déjà quitté l'école. En janvier, Jean a de mauvaises notes, il abandonne l'école.

Troisième cas: Jacques est étudiant en secondaire V au secteur général. Son père est avocat, sa famille est à l'aise. Jacques est du type cultivé; il lit beaucoup, s'intéresse au théâtre, au cinéma, aux arts. Ses amis lui ressemblent. Ils discutent souvent des problèmes de la société contemporaire. Ils refusent "le système". L'École est pour eux une entreprise de conditionnement à ce système. Elle veut en faire des bureaucrates du neuf à cinq et des hyperconsommateurs. Il y a une crise à l'école au sujet du journal étudiant. Jacques s'oppose à la direction de l'école. Les choses vont mal, Jacques est "écoeuré", il claque les portes.

Nos trois cas sont très différents. Ils illustrent en partie la complexité des abandons d'études. Chaque dropout a ses problèmes particuliers. Nous avons

intentionnellement décrit des cas qui correspondent aux trois types principaux de dropouts.

Le premier cas est du type accidentel. Pierre aurait très bien pu continuer ses études et obtenir son diplôme. Mais il accorde peu d'importance à ce certificat de même que l'employeur qui vient de l'engager. Pierre a confiance en lui-même, il ne craint pas l'avenir.

Le second cas est du type culturel. Il existe une incompatibilité entre le milieu culturel de Jean et le milieu scolaire. Les cas comme Jean sont nombreux et typiques des milieux défavorisés. Ce type d'abandon a été le plus étudié, en particulier, aux Etats-Unis.

La National Education Association caractérise ce dropout comme suit:

- il tend à rejeter l'école et à se percevoir lui-même négativement;
- il est habituellement anxieux et mal à l'aise à l'école;
- les enseignants ont moins de considération pour lui à cause de ses difficultés scolaires;
- il ne perçoit pas l'école comme un moyen de faire son chemin dans la vie;
- il ne s'est pas fixé de projet réaliste;
- ses parents sont moins portés à lui manifester de l'intérêt pour sa vie scolaire.

Le troisième cas est du type idéologique. Il ne souscrit pas aux principes et aux idéaux du "système". Jacques peut être ou un contestataire ou un partisan des "sociétés parallèles". Il peut aimer aussi se débrouiller seul; travailler un peu et prendre ensuite le temps de vivre. Il se contentera de peu et retirera davantage une joie de vivre de ses contacts humains plutôt que de la consommation de biens matériels.

Donc trois types de dropouts qui ont une signification sociale bien différente. Le dropout accidentel qui s'intégrera aussi facilement à la société que n'importe quel diplômé. Le dropout culturel qui risque de perpétuer son "hérédité de défavorisé" toute sa vie durant. Le dropout idéologique qui s'oppose au système scolaire comme à l'ensemble du système social. Si ce type de dropout devait augmenter, l'école telle qu'elle existe actuellement serait de plus en plus menacée. Il est alors plus que probable, qu'elle se transformera plutôt que de disparaître.

2- Estimation quantitative

Avant d'avancer des chiffres sur l'abandon des études, il était bon de faire la mise au point précédente qui relativise la portée de telles données.

Sur la base de notre enquête, 838 des 5,501 répondants étaient sortis de l'école sans diplôme. Ce qui donne un taux d'abandon de 15.2% chez les étudiants qui se sont présentés aux examens du secondaire V en juin 1971 et qu'on a rejoints au mois de février 1972. Ce taux observé dans notre échantillon est probablement un peu plus fort que la réalité parce que notre échantillon contenait une proportion d'environ 55% d'étudiants provenant du secteur professionnel alors que dans la réalité, seulement 18% des étudiants poursuivent ce genre d'études aux niveaux secondaires IV et V. Dans des études effectuées par les services d'orientation de quelques écoles(1), on constate que les taux d'abandons chez les étudiants du secteur professionnel sont souvent le double ou le triple de ceux des étudiants du secteur général.

Cependant, il faut tenir compte de la période considérée par notre enquête. La période est de sept mois soit du 1er juillet 1971 au 31 janvier 1972. Ceux qui décident d'abandonner durant l'été sont sûrement très nombreux. C'est pourquoi nous situons le taux annuel d'abandons entre 15% et 20%.

---

(1) Pour une, l'étude réalisée par monsieur Alain Potvin à la polyvalente d'Amqui pour l'année 1971-72, révèle des taux d'abandon au cours de l'année scolaire de 15.2% au professionnel contre 6.2% au général.

Une étude effectuée à la C.S.R. Louis-Hémon(1) conclut à un taux d'abandons de 9.5% entre septembre 1971 et juin 1972. La période d'été peut aisément doubler ce pourcentage.

D'ailleurs, sur la base de 1% d'abandons par mois scolaire, nous pouvons ajouter 5% d'abandons (février à juin) à notre taux général de 15% pour atteindre environ 20%. (Peut-être un peu moins pour compenser la surreprésentation des étudiants du professionnel dans notre échantillon).

Voici un tableau qui donne l'évolution des taux d'abandons dans les high schools américains jusqu'en 1965.

Percentage of Students Dropping Out of High School 1899-1965

Year	Percentage	Year	Percentage
1899 - 1900	93.6	1949 - 1950	41.0
1909 - 1910	91.2		
1919 - 1920	83.2	1951 - 1952	41.4
1929 - 1930	71.0	1953 - 1954	40.0
1939 - 1940	49.2	1955 - 1956	37.7
		1957 - 1958	35.2
1941 - 1942	48.8	1959 - 1960	34.9
1943 - 1944	37.7		
1945 - 1946	32.1	1961 - 1962	30.5
1947 - 1948	46.0	1963 - 1964	23.7
		1964 - 1965	18.0[e]

e)Preliminary data

Source: Kenneth A. Simon and W. Vance Grant, Digest of Educational Statistics, Office of Education Bulletin 1965, No. 4 (Washington, D. C., U. S. Government Printing Office), 1966.

---

(1) Recherche sur les abandons prématurés (Polycopiée) pour l'Equipe d'orientation au service aux étudiants. C.S.R. Louis-Hémon, 1971.

Le taux observé de 23.7% en 1963-64 se rapproche de notre taux de 20%. La vaste enquête Project Talent(1) fournit des données probablement plus valables que le tableau précédent. Selon cette enquête. 22.3% des étudiants de 12ème année ont abandonné leurs études en 1961 aux Etats-Unis.

Si nous appliquons notre taux de 15% à 20% d'abandons à la clientèle des étudiants de secondaire V en 1971 (environ 80,000), nous obtenons entre 12,000 et 16,000 dropouts (non-diplômés qui ne continuent pas leurs études) à ce niveau pour l'ensemble du Québec.

Une autre clientèle à ne pas négliger, sont les diplômés du secteur général qui devraient logiquement continuer leurs études au niveau collégial. Notre enquête a repéré 651 cas de ce genre sur 5,501, soit 11.8% de l'échantillon. Le pourcentage de ce type de sortants du système scolaire est sûrement sous estimé dans notre enquête qui comprend une proportion supérieure à la réalité d'étudiants venant du professionnel. Mais soyons prudent et fixons à 27% (15.2% plus 11.8%) les sortants du secondaire V qui viennent sur le marché du travail sans aucun diplôme

(1) John C. FLANAGAN, W.W. Cooley, Project Talent, One year Follow up studies. University of Pittsburgh, 1966.

ou avec seulement un diplôme d'études générales: 27% de 80,000 donne 21,600 sortants plus ou moins en accord avec la logique du système scolaire.

3- Les motifs d'abandons des études

Notre questionnaire demandait aux dropouts de préciser la raison principale immédiate de leur abandon. Voici ce tableau selon le sexe.

Tableau I

Motif principal de l'abandon selon le sexe

	Garçons %	Filles %	Total %
1. Obtenu un emploi	20.7	18.8	19.9
2. Ecoeuré de l'école	23.8	24.3	24.0
3. Mariage	0.0	0.7	0.3
4. Echecs	12.3	9.0	11.1
5. Difficultés financières	9.3	9.7	9.4
6. Maladie	3.5	8.3	5.4
7. Problèmes familiaux	7.0	9.0	7.8
8. Orientation indécise	15.0	11.1	13.5
9. Autres raisons	8.4	9.0	8.6
TOTAL	100% (227)	100% (144)	100% (371)*

* La mauvaise compréhension d'une directive du questionnaire a empêché tous les dropouts de répondre à cette question mais les données demeurent valables

Les garçons et les filles ne se différencient presque pas en ce qui concerne les raisons d'abandon. A peine quelques nuances au niveau des échecs (filles 9%, garçons 12.3%) et de l'orientation (filles 11.1%, garçons 15%). Les raisons les plus évoquées sont "l'écoeurement de l'école" (24%) et le fait de se trouver un emploi (19.9%). "L'écoeurement" est une raison globale difficile à préciser. C'est davantage le rejet d'une situation d'ensemble que la somme de problèmes particuliers."(1)

Si nous regroupons les raisons scolaires, (2, 4, 8), nous obtenons 48.6% et pour les raisons non scolaires (1, 3, 5, 6, 7) 42.8%. Nos catégories de réponses ne nous permettent pas de les comparer facilement avec d'autres enquêtes. Le Project Talent donne 32.7% de "other reason". L'enquête à la C.S.R. Louis-Hémon donne 55% de raisons non scolaires et 45% de raisons scolaires.

Le Project Talent classe les trois raisons principales dans l'ordre suivant: difficultés financières, les échecs, l'emploi. L'enquête de la C.S.R. Louis-Hémon: l'emploi, l'écoeurement de l'école, les échecs (égalité avec travail à la maison). Nos données se rapprochent

---

(1) Nous avons ajouté à cette catégorie les réponses écrites qui démontraient une critique d'ensemble de l'école secondaire.

assez bien de ces deux enquêtes: écoeurement (24%), emploi (19.9%), orientation indécise (13.5%), échecs (11.1%), difficultés financières (9.4%).

4- Désir de retourner aux études

Chez les dropouts identifiés par notre enquête, 8.2% étaient déjà retournés aux études, 25.9% espéraient y retourner prochainement et 65.9% n'avaient aucunement l'intention de fréquenter l'école à nouveau. Les filles se différencient beaucoup des garçons à ce point de vue.

Tableau 2

Désir de retourner aux études selon le sexe

	Garçons %	Filles %	Total %
1. Déjà retournés	7.1	9.8	8.2
2. Retour prochain	30.4	18.9	25.9
3. Jamais	62.5	71.3	65.9
TOTAL	100% (224)	100% (143)	100% (367)

Seulement 18.9% des filles projettent un retour aux études comparativement à 30.9% chez les garçons. Le statut de la femme dans la société actuelle (mère de famille, employée de bureau, etc.) semble réduire ses besoins de scolarisation. Cette différence devrait tendre à s'atténuer dans les années à venir.

Il faut conclure que l'ampleur des abandons scolaires au Québec se compare à celle observée aux Etats-Unis. L'aspect inquiétant de ce problème, c'est la proportion élevée des dropouts "écoeurés" de l'école (24%). Mais d'autres études actuellement en cours, fourniront des données encore plus complètes sur le sujet.

RESUME

- Entre 15% et 20% des étudiants du secondaire V abandonnent leurs études sans obtenir de diplôme.
- Les principales raisons d'abandonner l'école, sont l'écoeurement (24%), la découverte d'un bon emploi (19.9%), l'orientation indécise (13.5%) et les difficultés financières (11.1%).
- 30% des dropouts masculins désirent retourner aux études comparativement à 19% chez les filles.

Chapitre II

La situation des sortants sur le marché du travail

Les sortants désignent ici les diplômés et les non diplômés (dropouts) du secondaire V en 1971, dans les secteurs général et professionnel. L'enquête a révélé que 3,571 des 5,502 répondants étaient dans cette situation. Ce chapitre porte sur ce bloc d'informateurs.

Les sortants se subdivisent en quatre catégories essentielles:

Les inactifs	4.5%
Les chômeurs	22.6%
Les travailleurs à temps partiel	5.7%
Les travailleurs à temps plein	67.2%

Le chômage est très élevé pour ces jeunes sortis de l'école depuis sept mois. Au moment de l'enquête, le taux de chômage se rapproche du taux de mars 1972 (20.8%) observé par Statistique Canada auprès des jeunes de 14-19 ans au Québec.

Mais nous reviendrons sur le sujet. Analysons plutôt les distributions des catégories de base selon l'âge et le sexe.

La répartition des quatre catégories de sortants selon l'âge, ne montre des différences que pour les 15 ans et moins. Chez ces derniers, nous observons la répartition suivante:

	Sortants de 15 ans ou moins
Inactifs	34.8%
Chômeurs	26.1%
Travailleurs à temps partiel	17.4%
Travailleurs à temps plein	21.7%
TOTAL	100% (23)

Les 15 ans ou moins ne sortent que très peu puisqu'ils sont soumis à l'âge légal de la fréquentation scolaire. Le nombre observé est petit, soit 23 cas. Aussi, il ne faut pas se surprendre de leur répartition selon les quatre catégories de base.

La répartition des quatre catégories de sortants selon le sexe comporte quelques différences comme le fait voir le tableau suivant.

Tableau 3

Les diverses catégories de sortants selon le sexe

	Garçons %	Filles %	Non répondants %	Total N	%
Inactifs	43.2	51.2	5.6	162	100%
Chômeurs	53.0	46.0	1.0	784	100%
Travailleurs à temps partiel	39.5	55.7	4.8	205	100%
Travailleurs à temps plein	42.8	52.8	4.2	2420	100%
TOTAL	44.9 (1604)	52.8 (1876)	3.6 (131)	100% (3571)	100%

Nous observons 44.9% de garçons et 52.5% de filles pour l'ensemble des répondants contre 53% de garçons et 46% de filles chez les chômeurs. Les garçons souffrent donc davantage du chômage. Le calcul du taux de chômage donne 25.0% pour les garçons et 18.6% pour les filles.

Après cette brève analyse selon l'âge et le sexe, nous poursuivons ce chapitre en le divisant en quatre parties.

1ère partie: quelques aspects du processus d'intégration au marché du travail;

2ème partie: les travailleurs à temps plein;

3ème partie: le chômage;

4ème partie: l'inactivité et le travail à temps partiel.

Pour l'analyse, nous utiliserons les variables suivantes: le sexe, le diplôme, le secteur d'étude (général ou professionnel) et parfois la spécialité professionnelle et le titre de l'emploi occupé.

Les trois premières variables sont intégrées pour composer les groupes suivants:

	Nom du groupe	Sigle	Nombre
Groupe 1:	Les garçons diplômés du professionnel	GDP	692
Groupe 2:	Les garçons non diplômés du professionnel	GNDP	337
Groupe 3:	Les garçons diplômés du général	GDG	393
Groupe 4:	Les garçons non diplômés du général	GNDG	182
Groupe 5:	Les filles diplômées du professionnel	FDP	1259
Groupe 6:	Les filles non diplômées du professionnel	FNDP	222
Groupe 7:	Les filles diplômées du général	FDG	258
Groupe 8:	Les filles non diplômées du général	FNDG	97
	Non classés		131
	TOTAL		3571

Afin de ne pas surcharger ce rapport de données fastidieuses, nous présentons les résultats d'ensemble en ne mentionnant que les groupes qui s'en différencient. Les différences observées sont vérifiées par un test statistique(1) qui tient compte des variations aléatoires.

(1) Table of the Cumulative Binomial Probability Distribution, Harvard University Press. Cambridge, Mass. 1955.

Première partie
Quelques aspects du processus d'intégration au marché du travail

Les thèmes traités ici sont les suivants: la date du premier emploi à temps plein, le nombre d'emplois à temps plein occupés depuis le 1er juillet 1971, et la façon de trouver le premier emploi. Ces thèmes nous permettent d'avoir un aperçu historique du cheminement des sortants sur le marché du travail.

1- La date du premier emploi à temps plein

Un emploi à temps plein désigne dans cette enquête un travail de 30 heures ou plus par semaine.

Tableau 4

Date du premier emploi à temps plein au cours de la période couverte par l'enquête

	ENSEMBLE %	GARCONS				FILLES			
		DP	NPD	DG	NPD	DP	NPD	DG	NPD
Avant juin 1971	15.7			20.4	27.0			10.9	
Juin ou juillet	37.7	43.5		46.2	27.4			33.3	
Août ou septembre	26.1			18.9					
Octobre ou novembre	12.9	9.9		8.1		16.0		11.4	
Décembre ou janvier	6.1								
Après 31 janvier 1972	1.4								
TOTAL	100% (2861)	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

53.4% de ceux qui ont occupé un emploi à temps plein l'ont trouvé avant le mois d'août 71. 39% ont déniché leur premier emploi dans la période d'août à novembre.

Ce sont les garçons diplômés du général qui se sont placés le plus rapidement (66.6% avant août 71). Par contre, les filles diplômées du général accusent le plus de retard (44.2% avant août 71). Il est difficile d'expliquer ces différences, mais il est possible que durant l'été, les garçons s'intègrent davantage au marché du travail que les filles.

2- Le nombre d'emplois à temps plein occupés depuis le le. juillet 1971 au 31 janvier 1972

Les résultats qui suivent fournissent de bons indices sur le roulement dans l'emploi de la main-d'oeuvre fraîchement sortie de l'école. Ils renseignent aussi sur la difficulté de se trouver un emploi pour un bon nombre de jeunes.

Tableau 5
le nombre d'emplois occupés pour la période de juillet à janvier

	Ensemble %	GARCONS				FILLES			
		DP	NDP	DG	NDG	DP	NDP	DG	NDG
Un	56.6			51.0		62.9	46.3		
Deux	19.8	23.4		24.3		17.0			
Trois	6.1	9.6	10.4			3.1			
Aucun	17.5	11.7					29.4	22.7	34.7
TOTAL	100% (3396(	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Seulement un peu plus de la moitié (56.6%) des sortants n'ont occupé qu'un emploi. 25.9% ont obtenu deux emplois ou plus et 17.5% aucun emploi.

Chez les garçons, 33% des diplômés et des non diplômés du professionnel de même que 32.2% des diplômés du général ont occupé plus d'un emploi. Chez les filles, les diplômées du professionnel démontrent une plus grande stabilité dans l'emploi (63% n'ont occupé qu'un emploi).

Quant à ceux qui n'ont obtenu aucun emploi, ce sont surtout les filles qui se distinguent: 29.4% des non diplômées du professionnel et 34.7% des non diplômées du général.

Les 26% qui ont obtenu plus d'un emploi, précisent les circonstances du changement de la façon suivante.

Tableau 6

Circonstances du changement d'emploi

	ENSEMBLE	GARCONS				FILLES			
		DP	NDP	DG	NDG	DP	NDP	DG	NDG
Ont quitté	41.0				28.6	54.1			
L'employeur n'avait plus de travail	56.4				68.6			43.2	
L'employeur n'était pas satisfait	2.6								
TOTAL	100% (880)	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

La proportion des jeunes qui abandonnent leur emploi (41%) est très élevée et surprenante étant donné le chômage élevé qui les caractérise. Il est possible que quelques répondants manquent de franchise. Le taux très faible des limogés (2.6%) à cause de l'insatisfaction de l'employeur, nous laisse perplexe. Si ces résultats étaient véridiques, il faudrait conclure d'une part, que les jeunes n'acceptent pas n'importe quel emploi et d'autre part, que les employeurs offrent beaucoup d'emplois éphémères aux jeunes (56.4% n'avaient plus de travail à leur confier).

Deux différences importantes sont à souligner: les garçons non diplômés du général (68.6%) se voient offrir des emplois de moindre durée que la moyenne tandis que les filles diplômées du général quittent davantage d'elles-mêmes (54.1%) leur emploi.

On peut conclure que les garçons sont appelés à changer plus souvent d'emploi tandis que les filles démontrent une meilleure stabilité d'emploi.

3- La façon de trouver le premier emploi

Sur quelle assistance peuvent compter les jeunes pour se trouver un emploi à la sortie de l'école. Voici quelques résultats assez éloquents.

Tableau 7

Façon de trouver son premier emploi à temps plein

	ENSEMBLE	GARCONS				FILLES			
		DP	NDP	DG	NDG	DP	NDP	DG	NDG
Par un parent ou ami	43.2								
Ecole	5.1	7.7				6.4			
Bureau de placement	9.4								
Demande d'emploi personnelle auprès de l'employeur	39.2								
Autre	3.1								
TOTAL	100% (2842)	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

L'assistance d'un parent ou d'un ami représente la meilleur façon de se trouver un emploi; 43.2% ont obtenu leur premier emploi de cette façon. La demande d'emploi personnelle suit de près avec 39.2%.

Les institutions (école et bureaux de placement) ne jouent pas un rôle très important. Les diplômés du professionnel bénéficient cependant un peu plus de l'aide de l'école.

Il y a sûrement lieu d'organiser de meilleurs services de placement pour les jeunes, d'autant plus que le taux de chômage qui sévit chez eux est très élevé.

RESUME

17.5% des sortants n'ont pas occupé d'emploi à temps plein, soit qu'ils étaient en chômage, inactifs ou travailleurs à temps partiel.

25.7% de ceux qui ont travaillé à temps plein ont changé au moins une fois d'emploi. 41% d'entre eux ont quitté eux-mêmes leur premier emploi.

Les garçons non diplômés du général obtiennent des emplois de moindre durée que la moyenne.

L'assistance des parents et amis trouve de l'emploi à 43.2% des sortants.

Seulement 9.4.% des sortants ont obtenu leur premier emploi par l'entremise d'un bureau de placement.

Deuxième partie

Les travailleurs à temps plein

Le pourcentage des sortants employés à temps plein (plus de trente heures par semaine) varie d'un groupe à un autre. Le graphique suivant illustre ces différences.

Graphique 1

Les divers groupes de sortants au travail à temps plein

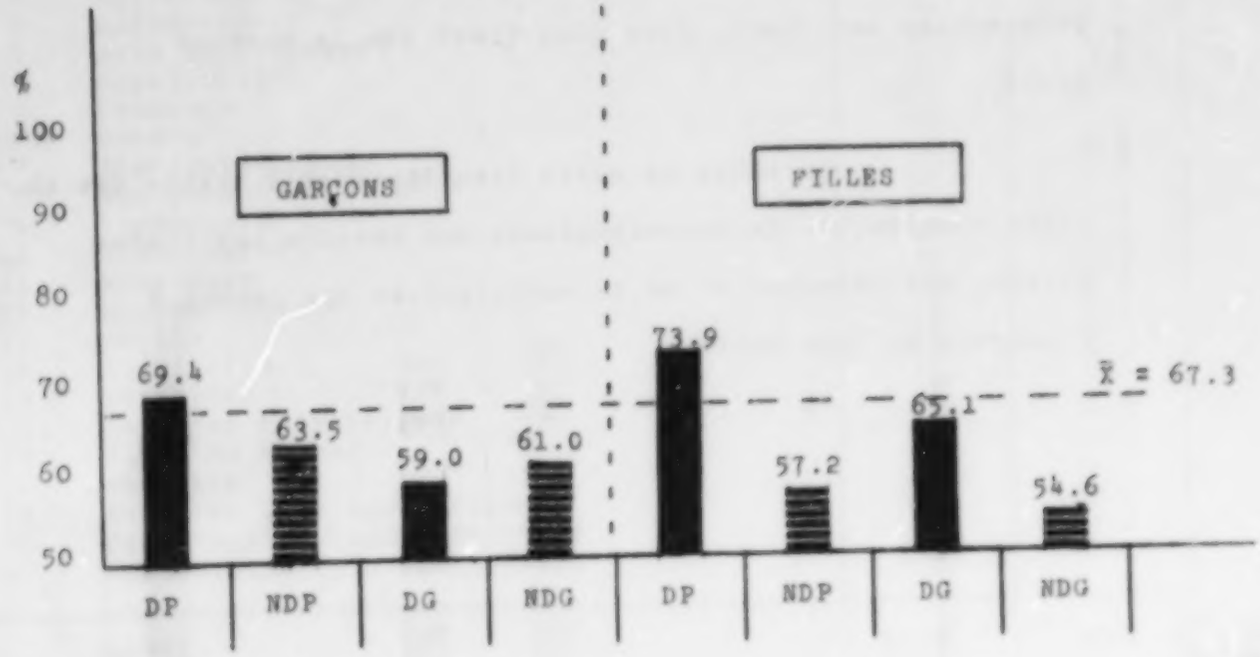

. Le groupe des filles diplômées du professionnel (73.9%) surpasse de 6.6% la moyenne générale (67.3%) des sortants employés à temps plein. Les garçons ayant le même statut suivent de près avec 69.4%.
. Les garçons diplômés du général (59%), les filles non diplômées du professionnel (57.2%) et les filles non diplômées du général (54.6%) travaillent moins que les autres groupes.

Ces différences s'expliquent par les catégories complémentaires que sont le chômage, l'inactivité et le travail à temps partiel. Nous analyserons ces catégories un peu plus loin, mais soulignons tout de suite que 16.5% des filles non diplômées du général sont inactives. Ce pourcentage est quatre fois plus élevé que la moyenne (4.4%).

La suite de cette deuxième partie traite des emplois occupés, de la correspondance des emplois aux études faites, des salaires et de la satisfaction des jeunes à l'endroit de leur emploi.

1- Les emplois occupés

Les emplois occupés par les sortants ont été classifiés d'après les 19 troncs communs qui regroupent les spécialités professionnelles de l'enseignement secondaire auxquels, nous avons ajouté quelques catégories d'emplois non spécialisés. Voici la répartition de nos travailleurs à temps plein selon cette classification.

Tableau 8

Répartition des travailleurs à temps plein par titre d'emploi

Catégories d'emplois	Nombre	%
1. Agriculture	14	0.6
2. Alimentation	29	1.2
3. Arts et artisanat	10	0.4
4. Construction	21	0.9
5. Commerce	1087	45.5
6. Dessin	38	1.6
7. Electrotechnique	56	2.3
8. Equipement motorisé	96	4.0
9. Foresterie	7	0.3
10. Hydrothermie	45	1.9
11. Mécanique	28	1.2
12. Micromécanique	6	0.2
13 Meuble	13	0.6
14. Imprimerie	17	0.7
15. Pêcheries	-	-
16. Services hospitaliers	41	1.7
17. Soins de beauté	27	1.2
18. Textiles	41	1.7
19. Services (non spécialisé)	589	24.6
20. Construction (non spécialisé)	52	2.2
21. Manufacture (non spécialisé)	172	7.2
TOTAL	2389	100%

Les catégories "Commerce" (45.5%) et "Services non-spécialisés" (24.6%) regroupent la plus grande part (70.1%) des sortants. En ajoutant les catégories 2, 3, 16 et 17, on réalise qu'au moins les trois quarts des sortants occupent un emploi du secteur tertiaire; l'autre quart appartient au secteur secondaire.

La catégorie "Commerce" qui regroupe les employés de bureau et les vendeurs contient une forte proportion de garçons et filles qui sortent du secteur professionnel avec des formations de commis de bureau, commis comptable, sténo-dactylo et secrétaire de services.

Dans la catégorie "Services non spécialisés" ont été classés tous les emplois du tertiaire pour lesquels il ne se donne pas de cours de formation professionnelle, i.e. les chauffeurs de taxis, de camions, les livreurs, les agents de sécurité, les gardiens, etc.

2- Correspondance des emplois aux études effectuées

La correspondance du travail aux études peut être subjective ou objective. La première est probablement plus importante que la seconde puisque l'individu la ressent quotidiennement.

Tableau 9

Correspondance subjective du travail aux études faites

Correspondance aux études	ENSEMBLE %	GARCONS DP	GARCONS NDP	GARCONS DG	GARCONS NDG	FILLES DP	FILLES NDP	FILLES DG	FILLES NDG
Tout à fait ou assez	49.4								
Peu ou pas du tout	50.6		66.6	73.2	79.0	32.0		69.3	77.0
TOTAL	100% (2328)								

Les filles diplômées du professionnel trouvent davantage de correspondance (68%) entre leur travail et leurs études.

Ceux qui trouvent moins de correspondance sont d'une part, les trois groupes de garçons suivants: les non diplômés du professionnel (Peu ou pas du tout 66.6%), les diplômés du général (73.2%) et les non diplômés du général (79%) et d'autre part, les filles du secteur général (diplômées, 69.3%; non diplômées, 77%).(1)

Hormis les filles diplômées du professionnel, les autres groupes ne voient qu'une correspondance mitigée entre leur travail et leurs études. Il faut surtout s'interroger sur les 51.3% de garçons diplômés du professionnel qui voient peu ou pas d'adéquation entre leur travail et leurs études.

(1) Il est peut-être oiseux de parler de correspondance entre le travail et les études des sortants du secteur général, mais leur appréhension subjective demeure intéressante.

Cette faible adéquation peut être imputable à deux facteurs principaux, soit le manque de réalisme des programmes scolaires, soit aux emplois de second ordre qu'obtiennent les jeunes (le tiers occupe des emplois non spécialisés).

3- Les salaires

Il existe de grandes variations au niveau du salaire moyen des divers groupes de sortants au travail à temps plein.

Tableau 10

Salaire hebdomadaire moyen des divers groupes de sortants au travail à temps plein

	Groupes	Salaire moyen	$60 ou - %	$61 à $90 %	$91 ou + %	N.
GARÇONS	Dip. prof.	$85.50	11.5	51.5	37.0	(480)
	Dip. gén.	$79.20	15.5	50.0	34.5	(232)
	N-Dip. prof.	$76.90	21.0	52.9	26.1	(214)
	N-Dip. gén.	$72.30	27.0	54.0	19.0	(111)
FILLES	Dip. prof.	$65.50	32.5	62.5	5.0	(931)
	Dip. gén.	$60.20	45.9	48.3	6.2	(168)
	N-Dip. prof.	$56.20	55.1	40.8	4.0	(127)
	N-Dip. gén.	$54.80	67.9	28.3	3.8	(53)
	ENSEMBLE	$71.20	28.1	54.6	17.3	(2316)

Ce tableau montre d'abord, que les garçons gagnent davantage (entre $72.30 et $85.50) que les filles (entre $54.80 et $65.50) et ensuite que les diplômés obtiennent de meilleurs salaires que les non diplômés.

L'écart de $20. entre les garçons diplômés du professionnel et les filles du même statut illustre bien que la rémunération est liée davantage aux types d'emplois occupés qu'à la scolarité acquise.

Il faut remarquer aussi que chez les travailleurs sortants du professionnel, il existe un écart de $9.00 entre les diplômés et les non diplômés. L'écart est moindre au général ($6.00 à $7.00).

4- Satisfaction et désir de changer d'emploi

Les jeunes sont-ils satisfaits de leurs emplois? Nous leur avons demandé si leur emploi actuel leur plaisait beaucoup, assez, pas tellement, pas du tout. Nous regroupons ici les deux premières catégories pour donner les pourcentages de satisfaits selon les groupes.

Graphique 2

Satisfaction des sortants au travail

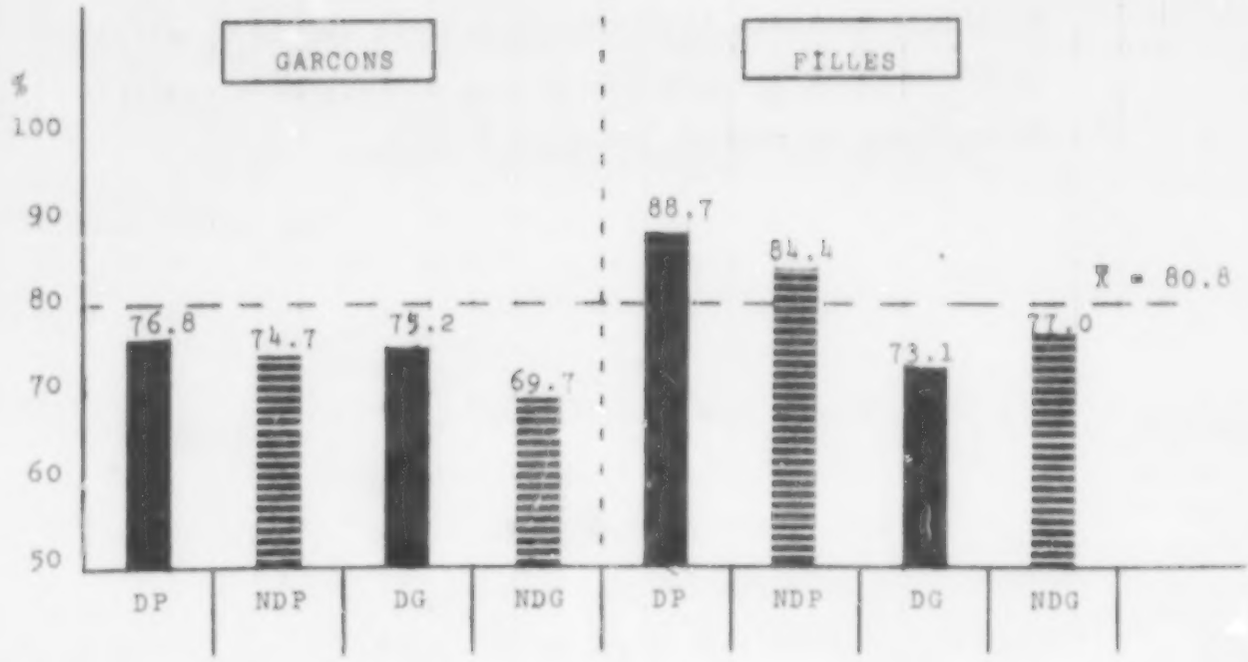

Donc, 80.8% des sortants disent que leur emploi leur plaît beaucoup ou assez. Cependant, les filles issues du secteur professionnel sont vraiment plus satisfaites de leur emploi que les autres groupes.

Les moins satisfaits se retrouvent chez les garçons non diplômés du général (69.7%) et les filles diplômées du général (73.1%).

La satisfaction dans l'emploi semble beaucoup plus reliée au sexe des sortants qu'à leur salaire ou à la correspondance de leur travail à leurs études.

Il est plus que probable que les filles retirent davantage de satisfaction affective de leur milieu de travail que les garçons. Les emplois de bureau sont sûrement plus propices à ce genre de satisfaction que les emplois d'usines, de manufactures, de stations service, etc.

Une satisfaction moindre retirée d'un emploi entraîne évidemment le désir de l'abandonner. Alors qu'en moyenne, 33.6% des sortants envisageaient la possibilité de changer d'emploi à brève échéance, 48.6% des filles diplômées du général et 47.7% des garçons non diplômés de ce secteur manifestaient ce désir. Ce pourcentage n'était que de 24.1% chez les filles diplômées au professionnel.

Voici enfin les catégories d'emploi (regroupant des spécialités professionnelles) qui suscitent le plus ou le moins le désir de changer d'emploi.

Tableau 11

Pourcentage des sortants qui veulent changer d'emploi par catégories d'emploi

Catégories d'emploi	Nombre de travailleurs	Désirent changer %
Manufacture (non spécialisé)	172	60.4
Construction (manoeuvre)	92	59.6
Services (non spécialisés)	589	56.7
Construction (spécialisé)	21	40.0
Textiles	41	34.1
Mécanique	28	32.1
Services hospitaliers	41	30.0
Alimentation	29	28.5
Equipement motorisé	96	27.9
Hydrothermie	45	25.6
Dessin	38	21.0
Commerce	1087	18.2
Imprimerie	17	17.6
Electrotechnique	56	16.1
Soins de beauté	27	11.1

Les travailleurs non spécialisés désirent changer d'emploi presque deux fois plus que la moyenne. Par contre, moins de 20% des travailleurs du commerce, de l'imprimerie, de l'électrotechnique et des soins de beauté désirent le faire.

RESUME

67% des sortants travaillent à temps plein. Les diplômés du professionnel surpassent cette moyenne. Les filles non diplômées travaillent beaucoup moins à temps plein.

Les trois quarts des sortants qui travaillent à temps plein se retrouvent dans le secteur tertiaire, l'autre quart dans le secondaire.

Le tiers occupe des emplois non spécialisés.

50% ne voient que peu ou pas de correspondance entre leur travail et leurs études. Les filles diplômées du professionnel voient plus d'adéquation travail-études.

Le salaire moyen des sortants au travail à temps plein est de $71.20 Les filles ont des salaires inférieurs aux garçons (écart de $20. au niveau des diplômés du professionnel).

80% des sortants au travail à temps plein sont satisfaits de leur emploi. Les filles sorties du professionnel sont satisfaites davantage.

Le tiers des sortants au travail à temps plein projettent changer d'emploi, particulièrement ceux issus du secteur général et ceux qui occupent des emplois non spécialisés.

Troisième partie

Le chômage

Rappelons que le taux de chômage des sortants au moment de l'enquête (février 72) était de 22.6% (garçons 25.9%, filles 18.6%). La situation du chômage mérite d'être approfondie puisqu'en plus de priver l'individu de travail, elle le gêne dans son statut social et diminue son standard de vie.

Nous analysons ici l'évolution mensuelle du chômage, la durée moyenne du chômage au cours de la période considérée par l'enquête et enfin, le chômage selon les divers groupes de sortants.

1- Evolution mensuelle du chômage

Le graphique suivant illustre la diminution du taux de chômage de juillet 71 (33.6%) à novembre (19.5%), sa stabilisation en novembre et décembre (19.5%) et sa remontée de la saison hivernale en janvier (22.9%).

Graphique 3

Evolution mensuelle du taux de chômage des sortants

(Juillet 1971 à Janvier 1972)

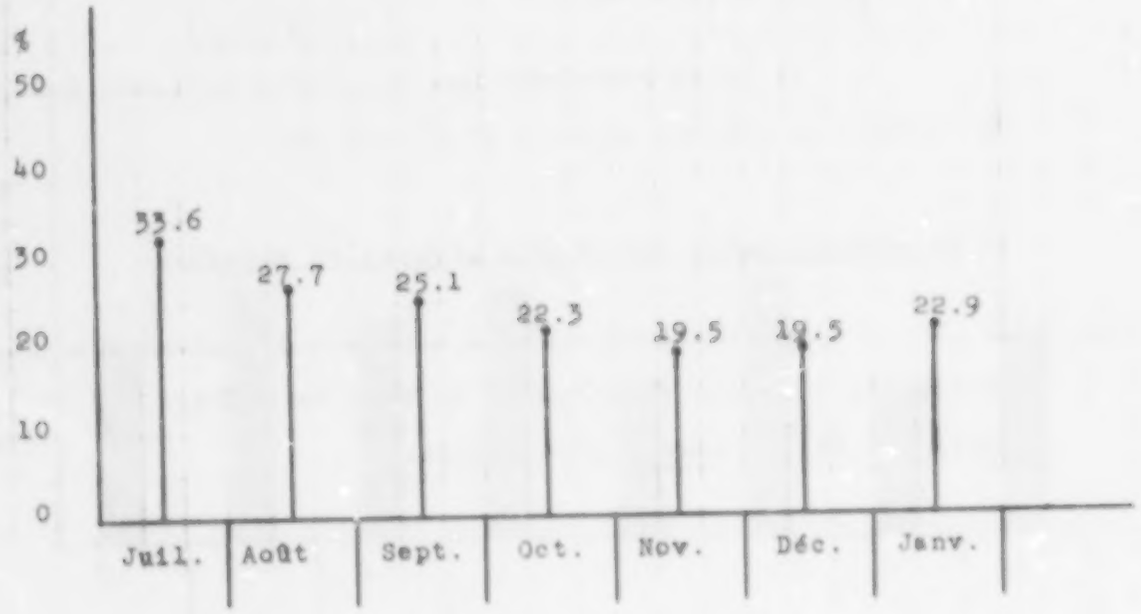

Il est normal d'observer la diminution de juillet à novembre qui correspond à la période d'intégration des sortants de juin au marché du travail. Ce processus s'étend donc sur une période de quatre mois.

2- La durée moyenne du chômage individuel au cours de la période considérée

La durée moyenne du chômage a été de 5.08 semaines par sortant au cours de la période considérée. (sept mois ou 30 semaines).

Si on ne considère que les 1,613 sortants qui ont chômé, la moyenne atteint 11.2 semaines.

3- Le chômage selon les divers groupes de sortants

Le graphique suivant démontre que plusieurs groupes de sortants s'éloignent du taux de chômage moyen (22.6%) au moment de l'enquête.

Graphique 4

Taux de chômage des divers groupes de sortants

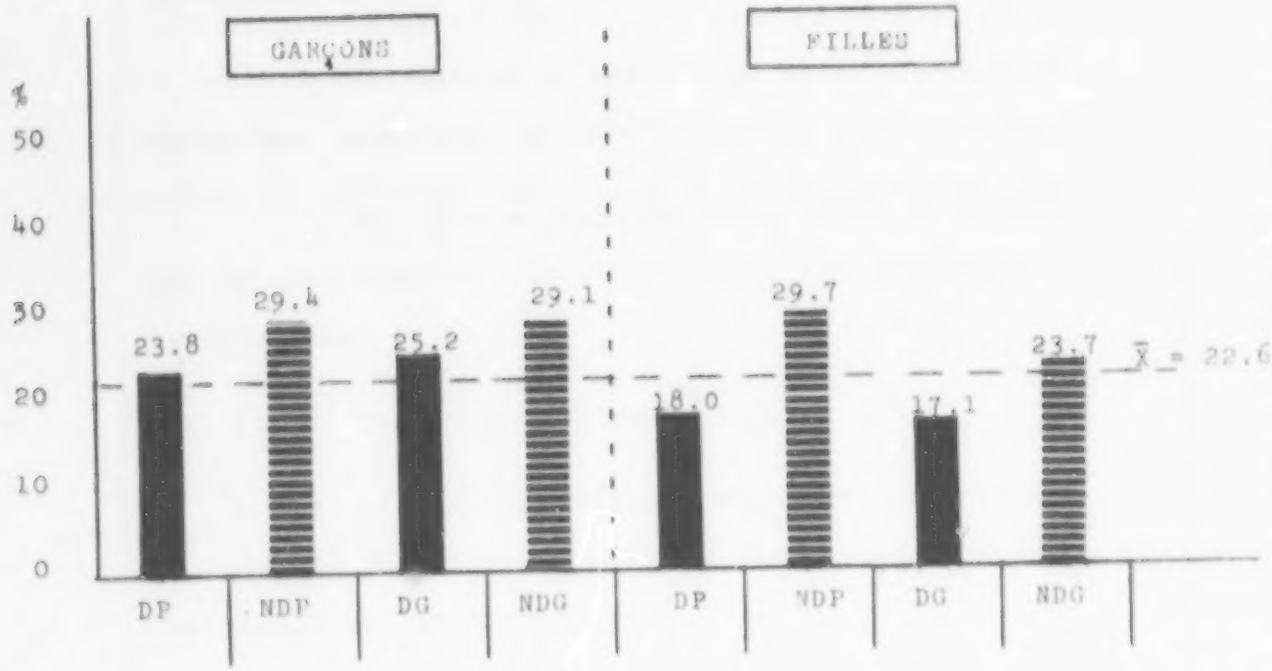

Ce sont les filles diplômées qui chôment le moins. Le taux des filles diplômées du général est davantage influencé par les taux des travailleuses à temps partiel et des inactives comme nous le verrons plus loin.

Le taux de chômage est vraiment très élevé (29%) chez les garçons non diplômés du professionnel et du général et chez les filles non diplômées du professionnel. Avoir un diplôme semble être un élément plus important dans la facilité de se trouver un emploi que le fait de provenir des études professionnelles ou générales.

RESUME

22.6% des sortants étaient en chômage au moment de l'enquête (février 72). Les garçons chôment davantage que les filles (25.9% vs 18.6%).

Le taux de chômage prend quatre mois à se stabiliser (juillet à novembre).

La moyenne générale de la durée du chômage est de cinq semaines par sortant pour une période de 30 semaines.

Les filles diplômées chôment moins.

L'obtention d'un diplôme favorise l'emploi plus que le fait d'avoir effectué des études professionnelles plutôt que générales.

Quatrième partie

L'inactivité et le travail à temps partiel

Les données concernant l'inactivité et le travail à temps partiel sont complémentaires de celles observées au niveau du travail à temps plein et du chômage. Dans le graphique suivant, nous présentons des batonnets qui illustrent cette complémentarité.

Graphique 3

Répartition des groupes de sortants selon les quatre catégories complémentaires

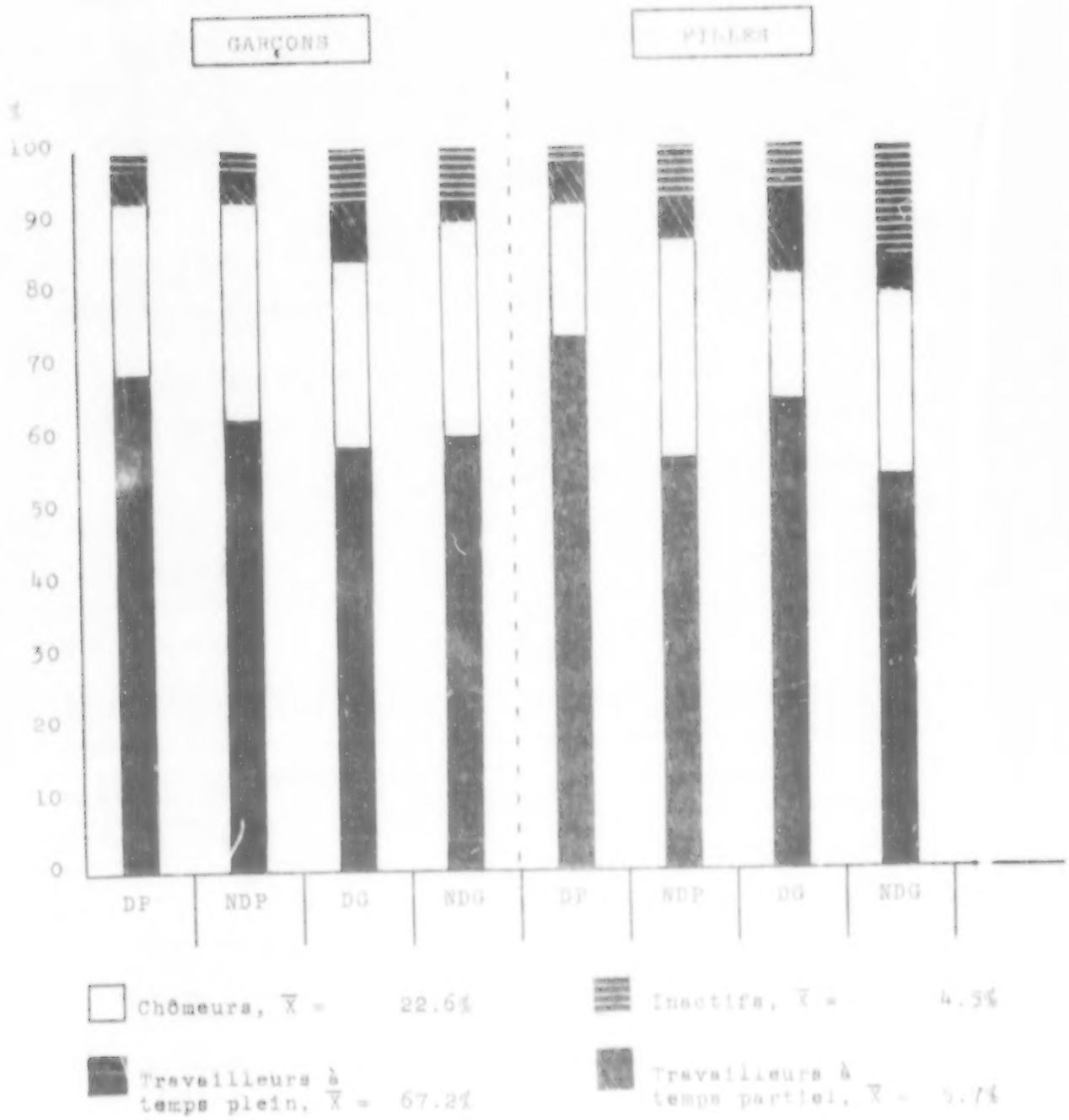

Rappelons que 4.5% des sortants étaient inactifs et 5.7% travaillaient à temps partiel. Les inactifs se retrouvent surtout chez les filles non diplômées du général (16.5%). Il y en a moins chez les filles diplômées du professionnel et chez les garçons diplômés ou non du même secteur d'études.

Les travailleurs à temps partiel sont plus nombreux chez les garçons et filles diplômés du général.

Les garçons non diplômés du général mis à part, les sortants de ce secteur participent beaucoup moins à la main d'oeuvre.

Tableau 12

Sortants ayant une participation mitigée à la main-d'oeuvre

Groupes	% ne participant pas ou que partiellement à la main-d'oeuvre
Filles N-Dip. gén.	21.7
Filles Dip. gén.	17.9
Garçons Dip. gén.	15.8
MOYENNE	10.1

Ces données révèlent qu'une proportion supérieure les sortants du général cessent leurs études pour d'autres raisons que celle de s'intégrer au marché du travail.

Mais voyons les raisons évoquées par les inactifs et les travailleurs à temps partiel pour justifier leur statut.

Tableau 13

Motifs de l'inactivité des sortants

Motifs	%	N.	Garçons	Filles
Reste au foyer	25.2	40	5	35
Retour prochain aux études	23.4	38	25	13
Maladie	17.2	27	9	18
Pas besoin de travailler	7.6	12	4	8
Ne sert à rien de chercher du travail	6.4	10	7	3
Autre	20.2	32	17	15
TOTAL	100%	159	77	82

Presque tous les inactifs ont des raisons d'être hors de la main d'oeuvre qui relève de leur situation particulières (au foyer, retour prochain aux études, maladie.) Seulement dix individus disent qu'il ne sert à rien de chercher du travail.

Par ailleurs, quels sont les motifs des travailleurs à temps partiel?

Tableau 14

Motifs du travail à temps partiel

Motifs	Ensemble %	Garçons				Filles			
		DP	NDP	DG	NDG	DP	NDP	DG	NDG
Faute d'emploi à temps plein	72.1	85.6							
Etudes à temps partiel	15.9			31.6				40.3	
Revenu supplémentaire	8.3								
Par choix	3.7								
TOTAL	100% (829)								

Les trois quarts (72.1%) des travailleurs à temps partiel occupent ce type d'emploi par défaut d'en trouver un à temps plein.

Les garçons et les filles diplômés du général sont assez nombreux à poursuivre des études à temps partiel.

Le travail à temps partiel demeure donc une solution circonstancielle et ne relève que très peu du choix délibéré (3.7%).

RESUME

4.5% des sortants étaient inactifs (hors de la main d'oeuvre).

La proportion des inactifs est plus forte chez les filles non diplômées du général (16.5%) et plus faible chez les garçons et filles diplômés du professionnel (2.5%).

Les deux principaux groupes d'inactifs sont les filles qui demeurent au foyer et les garçons qui projettent un retour prochain aux études.

5.6% des sortants travaillent à temps partiel mais la proportion est plus forte chez les diplômés du général (garçons, 8.4%) (filles, 10.5%).

Les trois quarts des travailleurs à temps partiel sont dans cette situation à défaut de trouver de l'emploi à temps plein.

CONCLUSION

Influence du statut scolaire sur la situation des sortants

Nous concluons ce rapport par une brève analyse de la situation des sortants sur le marché du travail en regard de leur statut scolaire. Les statuts scolaires considérés sont les suivants: diplômé du professionnel (DP), diplômé du général (DG) et dropouts (sans diplôme).

Les variables-indices retenues pour témoigner de la situation sur le marché du travail sont: le taux de chômage, le salaire hebdomadaire moyen et la satisfaction dans l'emploi. Enfin, nous continuons l'analyse en tenant compte du sexe des sortants puisque cette variable demeure plus importante que le fait de posséder ou non un diplôme. Voici trois graphiques qui illustrent la situation des divers groupes de sortants.

GRAPHIQUE 6

Taux de chômage, selon le sexe et le statut scolaire

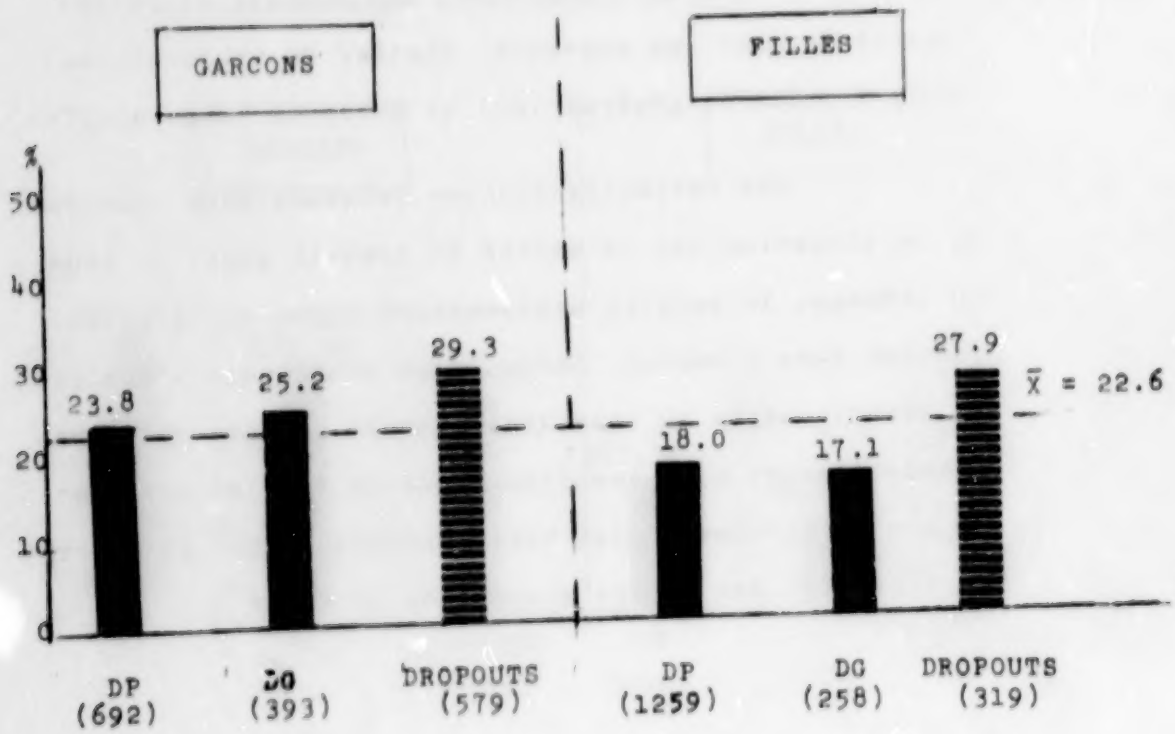

GRAPHIQUE 7

Salaire hebdomadaire moyen selon le sexe et le statut scolaire

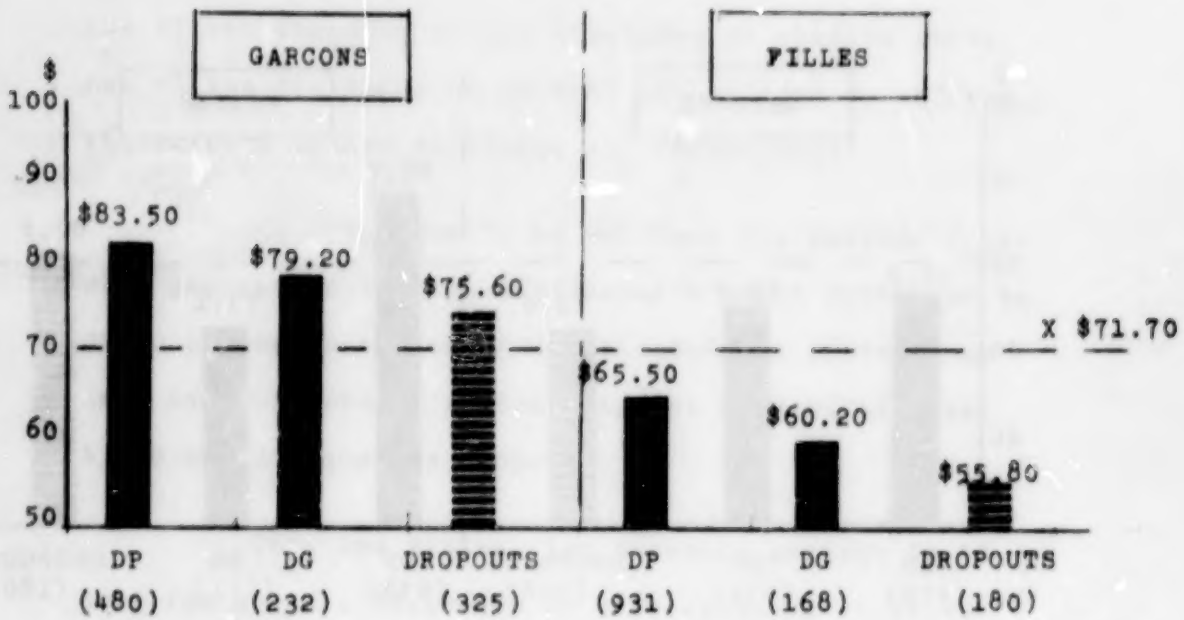

GRAPHIQUE 8

Satisfaction dans l'emploi selon le sexe et le statut scolaire

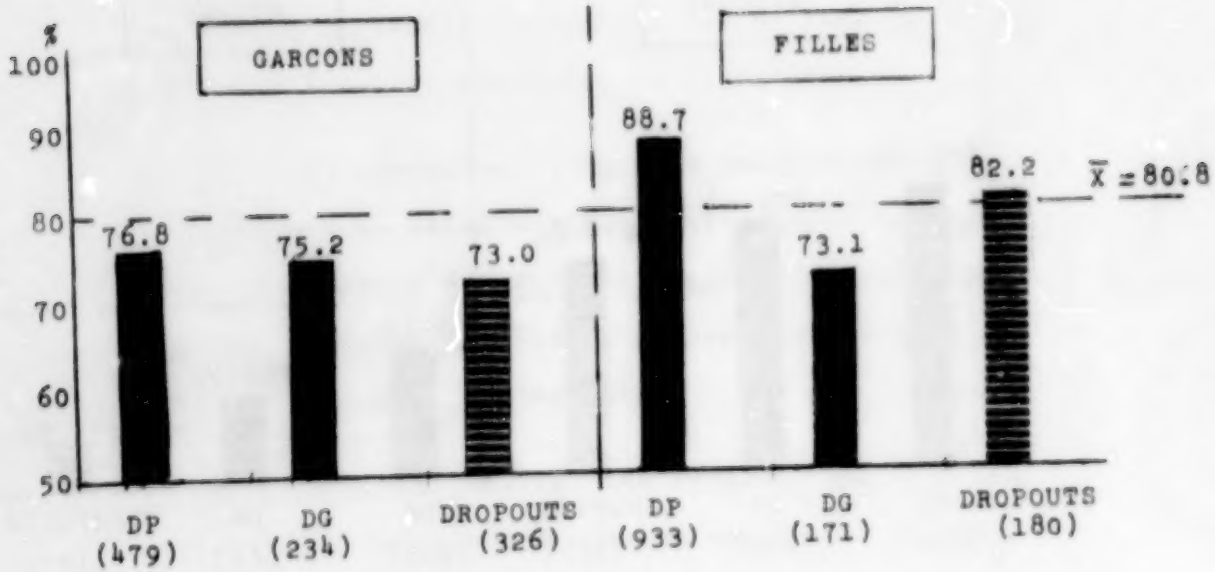

On constate au graphique 6 que le taux de chômage des garçons dropouts surpasse de 6.5% celui des garçons diplômés du professionnel et de 4.1% celui des garçons diplômés du général.

Chez les filles, l'écart est de 9.9% entre les filles dropouts et les diplômées du professionnel. Les filles diplômées du général ont un taux de chômage similaire à celles diplômées du professionnel.

Au graphique 7, on voit que les garçons dropouts gagnent un salaire hebdomadaire moyen inférieur de $7.90 par rapport à celui des diplômés du professionnel. Les diplômés du général gagnent hebdomadairement $3.60 de plus que les dropouts.

Chez les filles, les dropouts gagnent $9.70 de moins que les diplômées du professionnel et $4.40 de moins que les diplômées du général.

Au plan des salaires, il faut remarquer que les garçons gagnent en moyenne $20.00 de plus que les filles quel que soit le statut considéré.

Le graphique 7 indique aussi une forte différence au niveau de la satisfaction au travail des filles et des garçons. Par exemple, les dropouts masculins sont moins satisfaits (9.2%) que les dropouts féminins.

Chez les garçons, la satisfaction s'abaisse régulièrement selon qu'ils sont diplômés du professionnel, diplômés du général ou dropouts.

Chez les filles, les choses sont un peu différentes. Ce sont les diplômées du général qui sont les moins satisfaites de leur emploi. Il est possible qu'elles aient des attentes trop fortes par rapport aux types d'emplois que le marché du travail leur offre. Les filles diplômées du professionnel sont très satisfaites de leur emploi; leur satisfaction surpasse celle des filles dropouts de 6.5%.

Il découle de cette analyse que le diplôme demeure un prérequis important pour les jeunes qui veulent s'intégrer au marché du travail. Le taux de chômage et le salaire moins élevé des dropouts démontrent bien leur défaveur par rapport aux diplômés.

A quoi cette défaveur est-elle due? Il semble évident que les employeurs recherchent davantage les sortants qui ont obtenu une formation certifiée par un diplôme. Cependant, il faut certainement considérer le fait que le marché du travail québéçois est très mal en point à en juger par le nombre de jeunes qui sont en chômage (presque le quart) 7 à 8 mois après leur sortie de l'école. Dans cette conjoncture, il n'est pas logique que les dropouts affichent une forte défaveur par rapport aux diplômés.

ANNEXE A

Esquisse de régionalisation
des données de la relance 1972

Nous présentons ici une esquisse de régionalisation des résultats de la relance 1972. Comme nous l'avons mentionné en introduction, l'échantillon utilisé pour la phase pilote de l'opération relance, s'avère trop petit pour permettre une analyse détaillée des différences susceptibles d'exister entre les diverses régions du Québec. Nous croyons cependant qu'il sera intéressant pour le lecteur d'avoir un avant-goût des possibilités offertes par "l'opération relance" au niveau de la différenciation des régions.

Les régions que nous utilisons, sont les régions administratives scolaires qui résultent dans chaque cas du regroupement des territoires des commissions scolaires. Ces régions se différencient assez peu des régions administratives du Québec établies par le Ministère de l'industrie et du commerce.

Pour chacune des régions, nous avons vérifié à l'aide d'un test statistique (1) s'il existait quelque variation que ce soit au niveau de l'ensemble des données recueillies par la relance 1972. Dans la p. part des cas, peu de différences importantes ont été observées et nous nous limitons ici à les mentionner brièvement.

---

1) Table of the Cumulative Binomial Probability Distribution, Harvard University Press, Cambridge, Mass., 1955.

1. Région administrative scolaire du Bas St-Laurent et de la Gaspésie.

264 questionnaires expédiés

254 répondants

122 sortants

La proportion de diplômés chez les répondants était légèrement inférieure à celle observée pour l'ensemble du Québec (66.1% vs 69.5%).

Les principales différences observées chez les sortants sont les suivantes:

- Une proportion supérieure d'inactifs (7.9%) par rapport à l'ensemble du Québec (4.4%) et une proportion inférieure de travailleurs à temps partiel (2.6% vs 5.7%).

- Malgré que le taux de chômage soit aussi élevé que celui de l'ensemble du Québec, moins de sortants ont été touchés par des périodes de chômage (33.9% vs 46.3%).

Cette région se différencie donc assez peu du Québec en ce qui concerne notre enquête.

2. Région administrative scolaire du Saguenay-Lac-St-Jean

408 questionnaires expédiés

391 répondants

264 sortants

La proportion de diplômés chez les répondants était inférieure dans cette région (54.7%) par rapport à l'ensemble du Québec (69.5%). Cette différence tient très probablement à des problèmes techniques de l'enquête (fichier à jour ou non au moment d'échantillonner).

Les sortants de cette région se différencient sous les aspects suivants:

- Moins de sortants ont eu recours à leurs parents ou amis pour se trouver un emploi (34.9% vs 43.2%) tandis qu'une proportion supérieure a reçu l'aide de l'école (11.3% vs 5.1%).

- Une proportion supérieure de répondants reconnaissait une meilleure correspondance travail-étude (59.5% vs 49.4%).

- Moins de sortants ont connu des périodes de chômage (38.1% vs 46.3%) mais en général ces chômeurs ont vécu des périodes de chômage plus longue que ceux de l'ensemble du Québec (19.6% ont chômé entre 26 et 30 semaines comparativement à 9.8% pour l'ensemble des sortants du Québec).

Les sortants de cette région voient une meilleure adéquation entre la formation qu'ils ont reçue et leur emploi. Par ailleurs, la structure chômage-emploi est un peu différente de celle du Québec.

3. Région administrative scolaire de Québec

1250 questionnaires expédiés

1212 répondants

640 sortants

Cette région ne montre aucune différence importante au niveau de l'ensemble des sortants.

4. Région administrative scolaire de Trois-Rivières.

648 questionnaires expédiés

617 répondants

385 sortants

La région de Trois-Rivières est une de celles qui se différencient le plus de l'ensemble du Québec.

- Le taux de chômage des sortants est plus élevé dans cette région (31% vs 22.6%) de même que la proportion des inactifs (8% vs 4.4%).

- Une proportion supérieure de sortants n'ont occupé aucun emploi à temps plein (26% vs 17.4%) et ceux qui ont trouvé de l'emploi à temps plein ont mis plus de

temps à le faire (30.9 ont trouvé leur premier emploi en juin ou juillet 1971 alors qu'on observe un taux de 37.7% pour cette catégorie au niveau de l'ensemble du Québec).

- Une proportion inférieure de sortants de cette région ont reçu l'aide de leur école pour se trouver un emploi (1.1% vs 5.1%).

- Une proportion supérieure des sortants au travail à temps plein se retrouvait dans les catégories de salaires inférieures (40.9% gagnaient $60. et moins alors que pour l'ensemble du Québec 28.1% se trouvaient dans cette catégorie).

On peut conclure que le marché du travail de la région de Trois-Rivières était d'un accès très difficile pour les sortants de juin 1971.

5. Région administrative scolaire des Cantons de l'Est

203 questionnaires expédiés (1)

192 répondants

119 sortants

Une proportion supérieure des sortants de cette région était des non-diplômés (12% vs 7.1%) ce qui tient pro-

---

1) Les sortants de la polyvalente Sacré-Coeur de Granby ont été regroupés à la région de Montréal au niveau du traitement des données, c'est pourquoi nous n'avons pas 250 questionnaires expédiés pour cette région.

blement à l'état des listes d'échantillonnage.

- Une proportion plus importante des sortants au travail à temps plein de cette région se retrouve dans les catégories de salaire inférieures (38.3% gagnaient $60. et moins par semaine contre 28.1% pour l'ensemble du Québec).

- Les sortants au travail à temps plein retiraient moins de satisfaction de leur travail que ceux de l'ensemble du Québec (71.8% étaient beaucoup ou assez satisfaits vs 80.8% pour l'ensemble du Québec).

- La correspondance travail-études n'était reconnue que par 23.9% (beaucoup et assez) des sortants au travail à temps plein de cette région alors que la proportion correspondante pour l'ensemble du Québec était de 49.4%.

Donc les sortants de la région des Cantons de l'Est ont dû s'intégrer à un marché du travail moins intéressant; des salaires plus faibles, une correspondance travail-études assez mitigée et une satisfaction d'emploi qui s'avère moins élevée que celle observée pour l'ensemble du Québec.

6. Région administrative scolaire de Montréal

A) Sous-région-nord + sous région-sud

1234 questionnaires expédiés

1133 répondants

769 sortants

Cette région de la périphérie de Montréal ne se différencie presque pas de l'ensemble du Québec. Une seule variation est digne de mention.

- La correspondance travail-études chez les sortants est un peu inférieure dans cette région (peu ou pas de correspondance 57.5% vs 50.6% pour l'ensemble du Québec).

B) Sous-région Ile de Montréal

1056 questionnaires expédiés

994 répondants

799 sortants

L'Ile de Montréal se différencie en ce qui concerne le chômage de sortants.

- De juillet à février (mois de l'enquête) le chômage des sortants était inférieur à Montréal. Au moment de répondre à l'enquête, 18% des sortants étaient en chômage comparativement à 22.6% pour l'ensemble du Québec.

- Une proportion plus forte de ceux qui ont chômé se retrouvait dans la catégorie inférieure de la durée du chômage; 34.8% ont chômé entre 1 à 5 semaines comparativement à 28.1% pour l'ensemble du Québec.

  Donc les sortants contactés sur l'Ile de Montréal connaissaient un chômage moins élevé que ceux de l'ensemble du Québec.

7. Région administrative scolaire de l'Outaouais
   250 questionnaires expédiés
   241 répondants
   144 sortants

Cette région se différencie surtout par l'évolution du chômage des sortants au cours de la période couverte par l'enquête.

- Le taux de chômage était inférieur à celui du Québec en juillet 1971 (30% vs 40.9%) et en octobre (15.6% vs 22.3%) alors qu'au moment de répondre à l'enquête, les sortants subissaient un chômage identique à celui de l'ensemble des sortants du Québec (23% et 22.6%).

- Cette évolution particulière du chômage dans la région de l'Outaouais se traduit en dernier lieu par une

proportion moins élevée de sortants qui ont connu des périodes de chômage au cours de la période couverte par l'enquête (31.3% vs 46.3%).

8. Région administrative scolaire du Nord-Ouest

250 questionnaires expédiés

232 répondants

164 sortants

- Une proportion plus élevée des sortants de cette région ont changé plusieurs fois d'emploi à temps plein (14.1% ont occupé trois emplois et plus comparativement à 6.1% pour l'ensemble du Québec).

- Une proportion supérieure de sortants au travail à temps plein gagnaient $50. et moins par semaine dans cette région (39.7% vs 11.6%).

Ces deux indices indiquent que le marché de l'emploi du Nord-Ouest comporte des caractéristiques particulières. Il offre proportionnellement plus d'emploi moins rémunérateur et le roulement dans l'emploi semble plus élevé.

9. Région administrative scolaire de la Côte Nord

250 questionnaires expédiés

235 répondants

155 sortants

Cette région ne montre que peu de différence avec le Québec mais nous relevons celle relative à la correspondance travail-études.

- 39.1% des sortants au travail à temps plein reconnaissaient travailler tout à fait dans la ligne de leurs études comparativement à 24.4% pour l'ensemble du Québec.

* * *

On peut conclure que trois régions se différencient davantage des données générales pour l'ensemble du Québec. Ces régions sont d'abord, celle de Trois-Rivières et celle des Cantons de l'Est qui se distinguent par un marché du travail d'un accès plus difficile pour leurs sortants et ensuite, la région du Saguenay Lac-St-Jean qui se différencie favorablement de l'ensemble du Québec au niveau d'une meilleure correspondance travail-études chez les sortants.

Les régions plus populeuses comme celles du Montréal périphérique, de l'Ile de Montréal et de Québec affichent peu de variations par rapport à l'ensemble du Québec. Il faut retenir cependant, le taux de chômage plus faible des sortants des écoles de l'Ile de Montréal. De fait, ces régions plus populeuses influencent davantage les résultats globaux de l'enquête puisqu'ils fournissent plus d'informateurs dans un échantillon constitué au prorata des populations scolaires de ces régions.

ANNEXE B

Les aspects techniques de l'enquête

Nous présentons dans cette annexe quelques aspects techniques de la relance 1972 i.e.: l'échantillonnage, la composition du fichier, le questionnaire, les procédés de cueillette des données, les statistiques sur les répondants et enfin, le calendrier des opérations de l'enquête.

L'échantillonnage

Nous avons décidé d'effectuer notre enquête auprès d'un échantillon d'environ 6,000 sortants du secondaire V pour les deux raisons suivantes:

1° La difficulté de préjuger du taux de réponse qu'on pourrait atteindre jointe au coût assez élevé des entrevues à effectuer pour améliorer ce taux de réponse, nous incitaient à limiter l'envergure de l'échantillon au moins pour la phase pilote de l'opération relance.

2° La non-mécanisation des opérations de cueillette, nous obligeait aussi à limiter le volume des documents à manipuler.

Pour garantir une bonne représentativité de l'échantillon, nous avons eu recours à un procédé d'échantillonnage assez rigoureux et complexe.

L'échantillon fut en premier lieu stratifié proportionnellement à la population scolaire observée au niveau du secondaire V en 1971 dans chacune des régions administratives du Québec. La population scolaire observée à ce niveau pour tout le Québec était de 75,000 étudiants (1). Le choix de 6,000 étudiants représentait donc

---

1) Cette population contient une certaine proportion d'étudiants chevauchant les niveaux secondaire IV et secondaire V.

un échantillon de 8% de cette clientèle. Nous avons par ailleurs fixé un quota minimum de 250 informateurs par région, ce qui ne modifiait pas tellement la proportion générale de 8%. La proportion de 30% de non-gradués sur les listes d'échantillonnage à été respectée lors de la sélection du hasard des informateurs.

Nous avons par la suite différencié notre échantillon de façon à ce que les divers milieux socio-économiques de chacune des régions du Québec soient représentées. Des zones ont été identifiées pour chacune des régions à partir des indices socio-économiques (densité de la population, salaire moyen, niveau de scolarisation, etc.) fournis par l'atlas de l'Opération Départ (1). Dans ces zones, furent choisies un nombre d'écoles suffisant pour atteindre le nombre d'informateurs établis lors de la stratification proportionnelle de l'échantillon. Nous avons alors tiré au hasard systématique 6,000 individus à partir de la clientèle du secondaire V de 54 écoles secondaires du Québec. La plupart de ces écoles étaient des écoles polyvalentes. Nous avons veillé à choisir des écoles qui offraient des options professionnelles puisque c'est ce secteur d'études qui fournit en définitive les sortants prévus par le système scolaire au niveau secondaire. Nous visions à obtenir environ 50% de sortants issus des études professionnelles.

---

1) L'Opération départ: atlas des cartes. Direction générale de l'Education Permanente, Ministère de l'Education, février 1970.

Enfin, notre échantillon théorique pour tout le Québec était le suivant:

Echantillon de la relance (théorique)

Régions administratives scolaires	Gradués	Non-gradués	TOTAL
1- Bas St-Laurent - Gaspésie	172	92	264
2- Saguenay - Lac St-Jean	265	143	408
3- Québec	812	438	1250
4- Trois-Rivières	421	227	648
5- Cantons de l'Est	163	87	250
6- Ile de Montréal (CECM)	686	370	1056
7- Région de Montréal	920	496	1416
8- Outaouais	163	87	250
9- Nord-Ouest	163	87	250
10- Côte-Nord	163	87	250
TOTAL (Québec)	3928	2123	6051

La composition du fichier:

Nous incluons ci-après la commande placée au SIMEQ (1) qui explique en détail les opérations nécessaires à la composition du fichier de la relance 1972.

---

1) Service d'informatique du ministère de l'Education.

Ce document indique que la composition du fichier des sortants impliquaient le recours à quatre fichiers d'étudiants constitués par le SIMEQ. Certains de ces fichiers n'étaient pas complets au moment de nous en servir, particulièrement le fichier des inscriptions aux examens du secondaire 4 et 5 pour l'année 71-72. Ce contretemps nous a obligé à rejeter de l'enquête les étudiants inscrits au degré secondaire IV en 1970-71 (la plupart d'entre eux n'étaient pas des sortants en 1971-72) de même que tous les étudiants de 19 écoles secondaires (indiquées par un astérisque dans la liste annexée à la commande au SIMEQ).

Constitution du fichier de l'enquête de relance auprès des sortants du système scolaire au niveau secondaire

Commande au SIMEQ

Cette commande s'inscrit dans le cadre de l'opération d'échantillonnage de cette enquête. La production consistera en premier lieu, à fournir une liste d'étudiants éligibles à l'enquête et en deuxième lieu, des collants permettant d'adresser les instruments d'enquête aux étudiants choisis sur la liste précédemment mentionnée.

I Liste des étudiants éligibles à l'enquête

a) Nous incluons ici une liste des écoles (avec leur code informatique) que nous avons sélectionnées; l'étudiant éligible à l'enquête devait donc fréquenter une de ces écoles durant l'année 70-71.

b) Le SIMEQ pourra constituer la liste des étudiants éligibles à l'enquête en effectuant les quatre opérations suivantes:

1° Dresser la liste de tous les étudiants de secondaire 4 et 5 dans ces écoles à partir du fichier des examens de Juin 1971.

2° Il faut soustraire de cette première liste les étudiants qui apparaissent sur le fichier d'inscriptions dans les collèges et cegep en

septembre 1971 (pour les collèges et cegep qui ont fait parvenir leurs inscriptions au SIMEQ au moment où il constituera notre liste).*

3° Pour les collèges et cegep qui n'ont pas fait parvenir leurs inscriptions, il faut soustraire de la liste précédente, les étudiants qui ont fait une demande d'admission dans ces cegep et collèges en février 1971.

4° Il faut soustraire de la liste qui résulte de la 3e opération, les étudiants qui apparaissent sur le fichier des inscriptions aux examens de secondaire 4 et 5 pour l'année 71-72.

CETTE DERNIERE LISTE EST CELLE DONT NOUS AVONS BESOIN

c) L'ordre de la liste des étudiants éligibles. Nous désirons que cette liste nous parvienne selon la classification suivante:

1. La région administrative
2. La C.S.R.
3. L'école

4. Pour chacune des écoles, les noms des étudiants selon l'ordre alphabétique avec leur numéro de code permanent, leur adresse et leur numéro de téléphone, le diplôme obtenu ou non.

II Les collants

a) A l'aide de la liste précédemment fournie, nous choisirons 6,000 informateurs pour l'enquête. Le SIMEQ devra constituer une bande spéciale avec ces 6,000 informateurs et y inclure les informations suivantes pour chacun d'entre eux.

1. Le numéro du code permanent de l'étudiant
2. Le numéro séquentiel (entre 1 et 6,000) de l'étudiant
3. Le nom de l'étudiant
4. Son adresse
5. Son numéro de téléphone
6. Le prénom de son père
7. Sa région administrative
8. Sa régionale
9. Son école
10. Adresse de son école
11. Sexe de l'étudiant
12. Age de l'étudiant
13. Sa spécialité professionnelle (lorsque ça s'applique)

14. Diplôme obtenu ou non

b) A partir de cette bande spéciale, le SIMEQ devra nous produire 2 séries de 3 collants pour chacun des 6,000 étudiants.

1. Sur la première série de trois collants apparaîtront les informations suivantes:

no séquentiel nom de l'étudiant adresse de l'étudiant

2. Sur la deuxième série de trois collants apparaîtront les informations suivantes:

no séquentiel nom de l'étudiant adresse de l'étudiant son numéro de téléphone le prénom de son père

Nous incluons en annexe la liste des écoles dont les étudiants sont éligibles pour notre échantillon.

Daniel Monnier

Direction générale de la planification

le 25 novembre 1971.

Liste des écoles choisies pour l'enquête de relance

Régions Administratives Régionales Ecoles	Code INFO.	Etudiants inscrits en 1970-71 SEC V	 METIERS
Bas-Saint-Laurent-Gaspésie			
* Bas-St-Laurent - Polyvalente Paul Hubert BLD Arthur Buies, Rimouski	01 38 001	848	656
Baie-des-Chaleurs - Polyvalente de Carleton Carleton	01 36 010	215	189
Matapédia - Polyvalente d'Amqui rue de l'Aréna, Amqui	01 34 018	362	280
Saguenay-Lac-Saint-Jean			
Saguenay - Laure Conan Ave. Georges Vanier, Chicoutimi	02 42 004	292	614
- Ecole de Métiers 1802 ave John Kane, Port Alfred	02 42 028	97	347
Lac Saint-Jean * - Ecole Champagnat 461 Champagnat, Alma	02 21 002	875	0
- Ecole de métiers garçons 50 Bld Auger, Alma	02 21 001	91	339
Louis-Hémon - Cité étudiante 777 Bld de la Jeunesse, Roberval	02 53 020	362	386
- Ecole secondaire Pie XII 2-3e rue, St-Félicien	02 53 014	116	246
Lapointe - Institut de technologie Route 16 A, Jonquière	02 22 005	139	388
Québec			
Charlevoix - Polyvalente du Plateau CP 490, rue des Cimes, La Malbaie	03 43 004	125	172
La Chaudière * - Polyvalente Bélanger rue principale, St-Martin Beauce	03 07 007	287	78

* Les astérisques indiquent les écoles dont les étudiants n'ont pas été inclus dans l'enquête parce que les fichiers du BIMEQ n'étaient pas complets dans leur cas.

Liste des écoles choisies
pour l'enquête de relance

Régions Administratives Régionales Ecoles	Code INFO.	Etudiants inscrits en 1970-71 SEC V	 METIERS
Louis-Fréchette			
- Polyvalente Benoît Vachon BLD Vachon, Ste-Marie Beauce	03 23 029	401	192
Tardivel			
- Polyvalente de Donnacona rue de l'Eglise Donnacona	03 24 004	488	95 (P20)
Chauveau			
- Polyvalente Neufchatel Boulevard Chauveau, Neuf-chatel	03 15 005	538	539
Amiante			
- Ecole de Métiers 5 rue de la fabrique, Thet-ford Mines	03 29 060	92	241
- Ecole secondaire Albert Carrier 251 Argouin, Thetford Mines	03 29 002	459	0
C.E.C.Q.			
- Joseph François Perreault 140 Chemin Ste-Foy, Québec 6	03 77 002	377	47
- N.D. de Roc Amadour 1625 Bld Benoît XV, Québec 3	03 77 009	348	452
- Ecole secondaire Louis-Jol-liet 1201 Dorchester Nord, Québec	03 77 004	385	138
- Pavillon technique 1925 rue Plessis, Québec 3	03 77 011	148	440
- Ecole secondaire Anne Hébert 555 Chemin Ste-Foy, Québec 6	03 77 003	407	307
De Tilly			
- Campus 1 (Ste-Foy) 1135 LaVigerie, Ste-Foy	03 55 002	890	0
Trois-Rivières			
Vieilles-Forges			
- Polyvalente du Cap de la Madeleine 501 des Erables, Cap de la Madeleine	04 47 075	1013	435
Provencher			
- Polyvalente Jean Nicolet 492 Mgr Bruneault, Nicolet	04 32 001	608	501
De la Mauricie			
- Polyvalente Val Mauricie 1200 - 108e rue, Shawinigan Sud	04 46 015	487	379
Bois-Francs			
- Polyvalente Plessisville 1159 St-Jean	04 10 015	167	0

Liste des écoles choisies
pour l'enquête de relance

Régions Administratives Régionales Ecoles	Code INFO.	Etudiants inscrits en 1970-71 SEC V	 METIERS
Cantons de l'Est			
Estrie			
- Collège Sacré Coeur 3800 Cousineau, Lac Mégantic	05 49 001	207	66
- Ecole d'enseignement profes- sionnelle 977 Galt Ouest, Sherbrooke	05 49 023	200	407
- Ecole Le Ber 100 - 13e Ave. Nord, Sher- brooke	05 49 041	381	0
- Ecole Ste Elizabeth 410 - 1e Ave. Asbestos	05 49 091	255	0
- Ecole Sacré-Coeur 36 - 6 e Ave. Windsor	05 49 085	194	64
- Enseignement professionnel Camirand 95 Camirand, Sherbrooke	05 49 034	109	472
- Enseignement professionnel 405 - 3e avenue, Asbestos.	05 49 098	117	281
Montréal			
1- Métropolitain			
Duvernay			
* - Polyvalente Armand Corbeil 1551 Kennedy, Terrebonne	09 04 002	78	210
Salaberry			
* - Polyvalente Arthur Pigeon CP 250, rue Arthur Pigeon, Mun Tingdon	08 19 008	72	129
Deux-Montagnes			
- Pavillon de l'ens. secondai- re CP 298 Deux-Montagnes	09 03 014	349	0
* Lignery			
- Ecole Sec. Romain Robidoux 1100 Bld St Elizabeth, La- prairie	08 31 001	640	644
Chambly			
* - Polyvalente Gérard Fillion 1330 Ouest, curé Poirier, Longueuil	08 01 031	611	525
Mille-Iles			
- Ecole curé Antoine Labelle 216 Bld Laval, Ste Rose	09 06 001	343	363
* Dollard-des-Ormeaux			
- Polyvalente St-Jérôme 535 rue Fillion, St-Jérôme	09 48 033	519	228
Meilleur			
- Polyvalente Sacré-Coeur 150 Lansdowne, Granby	05 14 008	1155	148

Liste des écoles choisies pour l'enquête de relance

Régions Administratives Régionales Ecoles	Code INFO.	Etudiants inscrits en 1970-71 SEC V	 METIERS
Vaudreuil-Soulanges			
- Ecole secondaire Cité des Jeunes, Vaudreuil	08 08 001	331	154
Yamaska			
- Polyvalente Beloeil 725 de Lévis, Beloeil	08 13 021	241	180
Des Laurentides			
- Ecole A. Norbert Morin r.r. 7611, Mont Rolland CP 330	09 02 001	213	49
2- Ile de Montréal			
C.E.C.M.			
- Ecole des Métiers section Est 3320 Hochelaga, Mtl 402	06 71 030	0	479
- Ecole Sec. Prof. de l'Ouest 4976 Notre Dame O. Mtl.	06 69 030	259	439
- Ecole Académie St-Léon 360 Clarke, St-Léon de Westmount	06 69 006	471	0
- Ecole Sec. Lionel Groulx 1001 est rue Sherbrooke, Mtl 132	06 70 008	518	0
- Ecole Dandurand 5500 Fullum, Mtl 331	06 72 002	109	0
- Ecole Sec. Esther Blondin 75 Carré Georges E. Cartier, Mtl 207	06 69 002	129	0
- Ecole Sec. Henri-Bourassa 6051 Bld Maurice Duplessis, Mtl 462	06 73 004	156	0
- Ecole Sec Marie Anne 100 est Sauvé, Mtl 337	06 73 008	312	0
- Ecole des Métiers commerciaux 1097 Berri Mtl 132	06 70 031	308	0
- Polyvalente Charles Lemoyne 2001 Mullins Mtl	09 69 001	0	25
- Polyvalente Calixa-Lavallée 4444 Henri-Bourassa, Mtl 460	06 73 001	30	30
- Polyvalente Edouard Montpetit 6200 Boyce, Mtl 427	06 71 002	0	76
- Ecole des métiers de l'automobile 3744 St-Denis Mtl 130	06 70 032	0	473
Outaouais			
Henri-Bourassa			
- Ecole Polytechnique St-Joseph 265 de la Montagne, Mont Laurier	10 51 026	221	201

Liste des écoles choisies pour l'enquête de relance

Régions Administratives Régionales Ecoles	Code INFO.	Etudiants inscrits en 1970-71 SEC V	 METIERS
Outaouais			
* - Polyvalente de Hull Bld Cité des Jeunes, CP 250, Hull	10 27 018 10 27 019	703	375
Papineau			
- Polyvalente de Buckingham 68 Bld des Jeunes, Buckingham	10 18 025	339	371
Nord-Ouest			
Lalonde			
- Cité étudiante Polyno. Sud rue principale, LaSarre	11 11 001	490	203
Cuivre			
- Ecole secondaire Hébert 35 - 11e rue Noranda	11 54 438 11 54 601	103	201
* - Ecole des métiers 79 ouest Rhéaume, Rouyn	11 54 011	59	138
- Paul VI 201 Dallaire, Rouyn	11 54 010	373	0
- Ecole rivière des Quinze Notre-Dame du Nord.	11 54 012	162	0
Harricana			
- Centre des études supérieures 800 est 1è rue Amos	11 25 001	403	195
* - Secondaire Vinette 110 Obalski, Chibougamau	11 25 007	66	0
La Vérendrye			
- Ecole Mgr. Desmarais 677 - 1ère ave, Val D'Or	11 26 001	315	0
Côte-Nord			
Du Golfe			
- Ecole Sec. La Vérendrye 9 La Vérendrye, Sept Iles	12 30 020	93	37
* - Ecole Gamache 552 Gamache, Sept Iles	12 30 010	193	0
Côte Nord			
* - Ecole de Métiers et Mgr Labrie 640 Bld Blanche, Hauterive	12 39 025	144	337
* - Secondaire Bon Désir CP 188 Grandes Bergeronnes	12 39 006	104	0

III La structure du questionnaire

Le questionnaire de la relance traitait de six thèmes principaux, dégagés en fonction des objectifs du projet. Nous les énumérerons ici avec leurs sous-thèmes respectifs.

I- L'abandon des études
- les motifs d'abandon des études
- le désir de retourner aux études
- les raisons du retour aux études

II- Les études en cours
- le niveau (secondaire, collégial)
- le type d'établissement (public - privé)
- le secteur (général - professionnel)
- le genre de cours (soir, jour, correspondance)
- le nombre d'heures par semaine

III- L'activité ou l'inactivité des informateurs
- appartenance à la main d'oeuvre active pour chacun des mois de la période couverte

IV- Le travail à temps plein
- le nombre d'emplois à temps plein au cours de la période
- la date du premier emploi à temps plein

- la façon de trouver ce premier emploi
- la persistance dans le premier emploi
- la raison du changement d'emploi
- la situation de l'informateur au moment de répondre au questionnaire (chômage, inactivité, en emploi)
- la raison de l'inactivité
- le salaire de l'emploi actuel à temps plein
- le titre de l'emploi occupé
- la satisfaction retirée de son emploi
- la correspondance de cet emploi aux études faites
- le désir de conserver son emploi actuel à temps plein

V- Le travail à temps partiel

- le nombre d'emplois à temps partiel au cours de la période
- la raison principale du travail à temps partiel
- le salaire horaire de l'emploi à temps partiel occupé le plus longtemps

VI- Le chômage

- le nombre de semaines de chômage subies au cours de la période

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation

QUESTIONNAIRE

DIRECTIVES

Pour chaque question, vous avez à choisir une réponse. Vous inscrivez le numéro de la réponse choisie dans la case située à la droite de la page. Sauf avis contraire, répondez à toutes les questions.

ATTENTION ! SOIGNEZ BIEN VOS CHIFFRES :
Ces questionnaires seront traités par un ordinateur.

EXEMPLE

Avez-vous travaillé au cours des mois suivants ?

1 — Oui 2 — Non

juillet 71	2
août 71	1
septembre 71	2

Le répondant a donc chômé en juillet et en septembre 71, mais il a travaillé en août.

---

1. Quel était votre âge au 1er septembre 1971 ? [5]

1 — 15 ans et moins
2 — 16 ans
3 — 17 ans
4 — 18 ans
5 — 19 ans
6 — 20 ans et plus

2. Quel est votre état matrimonial ? [6]

1 — Célibataire 2 — Marié(e)

3. Avez-vous obtenu votre DIPLÔME D'ÉTUDES SECONDAIRES ? [7]

1 — Oui 2 — Non

Si vous avez répondu **oui**, *passez à la question 8.*

4. Avez-vous cessé vos études secondaires à une date se situant entre le 30 juin 1971 et le 31 janvier 1972 ? (Répondez à cette question même si vous avez recommencé vos études secondaires depuis cette date) [8]

1 — Oui 2 — Non

Si vous avez répondu **non**, *passez à la question 8.*

5. Pour quelle raison principale avez-vous (ou aviez-vous) cessé vos études ? Ne donnez qu'une seule réponse. [9]

1 — On m'a offert un bon emploi.
2 — J'étais écoeuré d'aller à l'école.
3 — Je me suis marié(e).
4 — J'avais peur de subir des échecs ou j'ai subi des échecs aux examens.
5 — J'avais des difficultés financières.
6 — J'étais malade.
7 — J'ai cessé à cause de problèmes familiaux.
8 — Je ne savais pas où m'orienter dans mes études.
9 — Autre raison, précisez : .....

6. Avez-vous recommencé vos études après les avoir abandonnées ? [10]

1 — Oui
2 — Non, mais j'ai l'intention de recommencer mes études secondaires prochainement
3 — Non, je n'ai aucunement l'intention de recommencer mes études secondaires

Si vous avez répondu **non** *(la réponse no 2 ou la réponse no 3), passez directement à la question 12.*

7. Pour quelle raison principale avez-vous recommencé vos études secondaires (Ne donnez qu'une seule réponse) ? 11

1 — Parce que le marché du travail l'exige
2 — Mes parents m'ont encouragé à continuer
3 — Mes amis m'ont encouragé à continuer
4 — Ma situation financière est meilleure
5 — Je me suis orienté et je sais maintenant où je vais
6 — Je perdais mon temps à ne rien faire
7 — Autre raison, précisez : .....

8. Poursuivez-vous des études actuellement ? 12

1 — Oui, je poursuis mes études secondaires dans une spécialité qui me mène directement sur le marché du travail.
Nommez cette spécialité 13-15
2 — Oui, je poursuis mes études secondaires dans un cours qui me permet d'aller au cegep (ou autre collège) ensuite.
3 — Oui, je poursuis des études dans une spécialité technique dans un cegep ou un collège.
Nommez cette spécialité 16-18
4 — Oui, je poursuis des études préparatoires à l'université dans un collège ou cegep.
5 — Oui, je fais un cours commercial (travail de bureau et secrétariat) dans une école privée.
6 — Oui, je poursuis des études différentes de celles mentionnées aux numéros 1 à 5.
Dans ce cas, précisez quel genre d'études vous faites.
nom de l'établissement .....
genre de cours 19
7 — Non, je ne poursuis pas d'études actuellement.

Si vous avez répondu **non** *(réponse 7), passez directement à la question no 12.*

9. Quel genre de cours suivez-vous ? 20

1 — Des cours du jour
2 — Des cours du soir
3 — Des cours par correspondance

10. Combien d'heures de cours avez-vous par semaine ? 21

1 — Moins de 10 heures
2 — 10 à 15 heures
3 — 16 à 20 heures
4 — Plus de 20 heures

11. Si vous consacrez actuellement tout votre temps à vos études inscrivez le chiffre 2 dans la case et envoyez-nous votre questionnaire sans répondre aux autres questions. 22

Autrement, continuez de répondre.

12. Quel genre d'études secondaires avez-vous faites ? 23

1 — Des études secondaires dans une spécialité qui mène directement sur le marché du travail.
Dans ce cas nommez cette spécialité .....
2 — Des études secondaires qui me permettaient d'aller au cegep ensuite

13. Pour chacun des mois de la période s'étendant du 1er juillet 1971 au 31 janvier 1972, indiquez quelle était votre situation ?

1 — Je n'avais pas d'emploi et je n'en cherchais pas
2 — J'avais un emploi
3 — Je n'avais pas d'emploi mais j'en cherchais un

juillet 71	24
août 71	25
septembre 71	26
octobre 71	27
novembre 71	28
décembre 71	29
janvier 72	30

14. Combien d'emplois à temps plein (30 heures et plus par semaine) avez-vous occupé entre le 1er juillet 1971 et le 30 janvier 1972 ? (Compter autant d'emplois que vous avez eu d'employeurs différents) 31

1 — Un
2 — Deux
3 — Trois et plus
4 — Aucun

Si vous avez répondu **aucun**, *passez directement à la question 19.*

15. Quand avez-vous trouvé votre premier emploi à temps plein (plus de 30 heures par semaine) 32

1 — Avant juin 71
2 — En juin ou en juillet 71
3 — En août ou en septembre 71
4 — En octobre ou en novembre 71
5 — En décembre 71 ou en janvier 72
6 — Après le 31 janvier 1972

16. De quelle façon avez-vous trouvé votre premier emploi à temps plein (plus de 30 heures par semaine) ? 33

1 — Par un parent, un ami ou une connaissance
2 — Par l'école
3 — Par un bureau de placement
4 — En répondant à une annonce
5 — En appliquant personnellement auprès d'un employeur ou d'une entreprise
6 — Par un syndicat ou une « union »
7 — Autre, précisez .....

17. Occupez-vous encore cet emploi actuellement ? 34

1 — Oui
2 — Non

Si vous avez répondu **oui**, *passez directement à la question no 21.*

18. Pourquoi n'occupez-vous plus cet emploi ? 35

1 — Mon employeur n'avait plus de travail pour moi
2 — Mon employeur n'était pas satisfait de mes services
3 — J'ai quitté moi-même cet emploi

19. Quelle est votre situation actuellement ? 36

1 — Je ne travaille pas et je ne cherche pas de travail.
2 — Je ne travaille pas, mais je cherche du travail.
3 — J'ai un emploi à temps partiel (moins de 30 heures par semaine).
4 — J'ai un emploi à temps plein (plus de 30 heures par semaine).

Si vous avez inscrit la réponse **no 1**, *passez à la question 20.*
Si vous avez inscrit la réponse **no 2** *ou la réponse* **no 3** *passez directement à la question no 27.*
Si vous avez inscrit la réponse **no 4**, *passez à la question 21.*

20. Pour quelle raison principale ne cherchez-vous pas de travail ? (Ne donner qu'une seule réponse) 37

1 — Je m'occupe de mon foyer
2 — Je suis malade
3 — Je veux recommencer mes études prochainement
4 — Ça ne sert à rien de chercher
5 — Je n'ai pas besoin de travailler
6 — Je ne tiens pas à travailler
7 — Autre raison, précisez .....

Passez directement à la question 27.

21. Quel est votre salaire par semaine (avant déductions) pour cet emploi actuel à temps plein ? 38

1 — $ 40 et moins
2 — 41 à 50
3 — 51 à 60
4 — 61 à 70
5 — 71 à 80
6 — 81 à 90
7 — 91 à 100
8 — 101 à 110
9 — Plus de $110

22. Quel est le titre de cet emploi ? (Donner deux mots plutôt qu'un. Ex. : réparateur de carrosserie, tourneur sur métal) — 39-41

.....

.....

.....

23. Expliquez en quelques mots (20 mots), quel genre de travail vous faites dans l'exercice de votre emploi actuel à temps plein.

.....

.....

.....

24. Votre emploi actuel vous plaît-il ? — ☐ 42

1 — Il me plaît beaucoup.
2 — Il me plaît assez bien.
3 — Il ne me plaît pas tellement.
4 — Il ne me plaît pas du tout.

25. Votre emploi actuel correspond-il aux études que vous avez faites ? — ☐ 43

1 — Tout à fait
2 — Assez
3 — Peu
4 — Pas du tout

26. Pendant combien de temps envisagez-vous conserver cet emploi ? — ☐ 44

1 — Je veux le conserver longtemps parce que c'est un emploi d'avenir.
2 — Pour le moment, je n'ai pas l'intention de changer d'emploi.
3 — Je vais conserver cet emploi pour quelque temps encore.
4 — J'espère changer d'emploi bientôt.

27. Combien d'emplois à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) avez-vous occupés entre le 1er juillet 1971 et le 31 janvier 1972 ? (Comptez autant d'emplois que vous avez eu d'employeurs différents) — ☐ 45

1 — Un
2 — Deux
3 — Trois et plus
4 — Aucun

Si vous avez répondu **aucun**, *passez directement à la question 31.*

28. Pourquoi avez-vous travaillé à temps partiel ? — ☐ 46

1 — Parce que je ne trouvais pas d'emploi à temps plein
2 — Je cherchais un revenu supplémentaire à celui de mon emploi à temps plein
3 — Parce que je consacre le reste de mon temps à étudier
4 — Parce que je ne tiens pas à travailler à temps plein actuellement

29. Nommez deux des emplois à temps partiel (moins de 30 heures par semaine) que vous avez occupés le plus longtemps ?

1er 47-49

2e 50-52

30. Quel était votre SALAIRE HORAIRE (avant déductions) pour celui de ces emplois que vous avez occupé le plus longtemps ? — ☐ 53

1 — $1.00 à $1.24
2 — $1.25 à $1.49
3 — $1.50 à $1.74
4 — $1.75 à $1.79
5 — $2.00 à $2.24
6 — $2.25 à $2.50
7 — Plus de $2.50

31. Avez-vous subi des périodes de chômage (i.e. périodes où vous ne travailliez pas tout en étant à la recherche d'un emploi) entre le 1er juillet 1971 et le 31 janvier 1972 ? — ☐ 54

1 — Oui
2 — Non

32. Si vous avez répondu oui, dites combien de semaines vous avez chômé entre le 1er juillet 1971 et le 31 janvier 1972. — 55-56

Nombre de semaines .....

MERCI BEAUCOUP DE VOTRE COLLABORATION.

IV La cueillette des données

Nous avons employé la poste, le téléphone et l'entrevue à domicile comme média de cueillette. Tous les informateurs ont reçu d'abord un questionnaire avec une lettre d'introduction et une enveloppe de retour. Le second envoi était une lettre de rappel, le troisième envoi contenait un autre exemplaire du questionnaire, une dernière lettre de rappel et une enveloppe de retour pour tous les non-répondants à ce moment.

La seconde étape a consisté à téléphoner à ceux qui n'avaient pas encore répondu pour contrôler leur adresse et leur rappeler de répondre au questionnaire.

Enfin, lors de la troisième étape de la cueillette, un interviewer s'est rendu au domicile de tous les non-répondants dont l'adresse avait été validée.

L'étape de la poste a eu lieu durant le mois de février 1972, tandis que les téléphones et les entrevues ont été effectués en mars.

Les résultats de la cueillette ont surpassé nos prévisions surtout à cause du rendement de l'opération postale. En effet, 80% des informateurs avaient retourné leur questionnaire à la fin de cette opération. Les rappels téléphoniques ont haussé le taux de réponse à 88% et enfin,

les entrevues à domicile nous ont permis d'atteindre un taux de réponse final de 94%. La moitié des 6% qui restent n'étaient pas atteignables parce que leur adresse était périmée; les autres ont négligé de répondre.

Lors de notre opération d'échantillonnage, nous avions choisi 5,839 informateurs plutôt que les 6,051 théoriquement prévus. Finalement, 5,501 informateurs ont répondu (94.2%) au questionnaire. Le taux des répondants n'a pas varié beaucoup d'une région à une autre. Le taux le plus faible a été obtenu dans la région du Nord-Ouest (92.8%) et le taux le plus élevé dans la région de Québec (96.9%).

V Statistiques sur les répondants

Quelques données statistiques nous permettront de qualifier la représentativité de notre échantillon de répondants. Ces derniers se divisent d'abord en deux sous-groupes soit: les étudiants et les sortants de l'école.

Etudiants	1930	35%
Sortants	3571	65%
TOTAL	5501	100%

Ce sont les sortants qui font l'objet de ce rapport mais les répartitions des deux sous-groupes par sexe, par âge et par secteur d'études, nous permettent de mieux les différencier.

Tableau 14

Répartition des répondants selon le sexe

Sexe	Etudiants %	Sortants %	Total %
Masculin	53.4	46.6	49
Féminin	46.6	53.4	51
TOTAL	100% (1930)	100% (3571)	100% (5501)

Les proportions d'ensemble 49% de garçons et 51% de filles diffèrent un peu de celles des statistiques publiées (1) qui sont de 52% - 48% en faveur des garçons pour tout le niveau secondaire. L'écart demeure tout de même assez mince.

On constate par ailleurs, une proportion plus élevée de filles chez les sortants, ce qui démontre la sortie plus hâtive des filles sur le marché du travail dans les

---

1) Cf. Statistiques de l'enseignement 1970/71: Données préliminaires, no de catalogue 22-6-70-71-1, BIMEQ, Ministère de l'Education, Gouvernement du Québec, p.2

professions qui requièrent des études secondaires (emplois de bureau et de secrétariat).

La répartition des répondants par âge illustre de son côté, que les sortants sont plus âgés que ceux qui continuent leurs études. C'est une évidence qu'on n'a pas besoin de démontrer

Tableau 15

Répartition des répondants selon l'âge

Age	Etudiants %	Sortants %	Ensemble %
15 ans ou -	9.0	0.9	3.7
16 - 17 ans	41.5	26.6	31.8
18 - 19 ans	45.0	58.8	54.0
20 ans ou +	4.5	13.7	10.5
TOTAL	100% (1930)	100% (3571)	100% (5501)

Par ailleurs, il est difficile de comparer la distribution d'ensemble des répondants par âge aux statistiques publiées (1). Il est plus que probable que notre échantillon de répondants est un peu plus âgé que la moyenne

1) Le rapport préliminaire déjà cité à la page 99 utilise des groupes d'âges trop étendus (12-16 ans).

des étudiants de secondaire V qui terminaient leur cours secondaire en juin 1971 à cause de la proportion plus forte d'étudiants du secteur professionnel dans l'échantillon (1).

Etant donné que nous nous intéressons davantage aux sortants du secteur professionnel, nous avons haussé leur proportion dans l'échantillon à environ 55% alors que dans la réalité seulement 18% des étudiants des degrés secondaire IV et V poursuivent des études de métiers. (2)

Par ailleurs, d'après nos calculs statistiques, nous estimons qu'entre 40% et 45% des sortants du système scolaire (3) au niveau du secondaire V proviennent du secteur professionnel. Chez nos répondants, 72% des sortants avaient poursuivi des études professionnelles, ce qui est logique puisque la proportion originale dans l'échantillon était de 50% comparativement à 18% dans la réalité.

---

1) Les étudiants du secteur professionnel sont souvent plus âgés (environ d'un an) que ceux du secteur général lorsqu'ils ont connu des difficultés dans les études générales avant de venir aux études professionnelles. Les statistiques publiées ne fournissent malheureusement pas ce renseignement.

2) Le rapport déjà cité à la page 99 donne 33,500 inscrits dans les métiers au secteur public sur une population totale de 185000 étudiants des degrés secondaire IV et V pour tout le Québec.

3) Il faut extraire ceux qui poursuivent leurs études au niveau collégial.

Calendrier de l'enquête

Calendrier général

18 nov. Dépistage des écoles à inclure dans l'échantillon

26 nov. Commande de production des listes d'informateurs au SIMEQ

19 janv. Arrivée de la liste des étudiants éligibles à l'enquête venant du SIMEQ (date ultime)

21 janv. Envoi de la liste des étudiants sélectionnés au SIMEQ

27 janv. Arrivée des deux séries de trois collants venant du SIMEQ

31 janv. Envoi postal du questionnaire

4 fév. Lettre de rappel

14 fév. Dernier rappel incluant un questionnaire

28 fév. au 3 mars Rappels téléphoniques

6 au 10 mars Réception et confection des listes d'interviewés

13 au 31 mars Contacts personnels d'interviewers avec les non-répondants

Calendrier interne

26 nov. au 31 déc.

- construction du questionnaire (6 à 8 pages)
- composition de la lettre d'introduction (1er envoi)
- composition de la lettre de rappel (2e envoi)
- composition de la dernière lettre de rappel (3e envoi)

3 janvier au 14 janvier

Impression du questionnaire, de la lettre d'introduction et des lettres de rappel.

SERVICE DE LA REPROGRAPHIE
Juillet 1973